

# **ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**

Séance du 20 Octobre 2010

## **CONTRIBUTION**

### **LA CONJONCTURE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION MIDI-PYRENEES EN 2010**

PRESENTEE PAR : **Madame Marie-Jeanne DERELLE**



# **AVERTISSEMENT**

Le document de synthèse, le tableau de bord et l'ensemble des débats constituent la contribution du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional à la conjoncture régionale pour l'année 2010. De part son caractère, cette contribution ne saurait constituer un Avis du CESER.



# SOMMAIRE

<b>INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY, PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL</b> .....	07
<b>CONTRIBUTION DU CESER SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION MIDI-PYRENEES EN 2010</b> .....	15
<b>INTRODUCTION</b> .....	17
<b>LE BILAN DE L'ANNEE 2009</b> .....	19
<b>LE BILAN DE L'ANNEE 2010</b> .....	23
<b>CONTRIBUTIONS AU DEBAT DES ORGANISATIONS DU CESER</b> .....	27
<b>TABLEAUX DE BORD</b> .....	65



# **INTERVENTION DE M. JEAN-LOUIS CHAUZY, PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL**

Monsieur le Préfet de région ou son représentant,  
Monsieur le Président du Conseil Régional ou son représentant,  
Monsieur le Recteur de l'Académie,  
Madame, Monsieur le Conseiller,  
Madame, Monsieur,

Cette session intervient dans un contexte économique et social difficile, parce que notre pays n'est pas encore sorti de la crise financière et que le chômage et la précarité s'aggravent, la France a perdu 250 000 emplois industriels en 2009, chiffre le plus important depuis 30 ans, et connaît des déficits publics records.

A ces difficultés structurelles, s'ajoutent une incapacité à conduire dans la durée les réformes indispensables, des collectivités à notre système de retraite, en passant par la protection sociale parce qu'il n'y a aucune recherche d'un diagnostic partagé et aucune véritable négociation sur la base de propositions de tous les acteurs pour trouver les compromis acceptables.

De ce point de vue, le modèle français est inexportable quand on voit comment les pays voisins et notamment l'Allemagne sont toujours devant nous pour l'ensemble des résultats.

Ce matin, trois projets d'avis élaborés sur la base d'une autosaisine vont vous être présentés et soumis au vote : un premier porte sur « Les sorties sans qualification en Midi-Pyrénées » dont le rapporteur est M. Pierre REQUIER, un deuxième est relatif à la « Biodiversité et conséquences du changement climatique », la rapporteuse est Mme Marie-Laurence BERTRAND exceptionnellement remplacée par Mme Pascale MAHÉ, et le dernier a trait à « L'innovation en Midi-Pyrénées », le rapporteur est M. Daniel THEBAULT.

Cet après-midi, nous aurons la présentation de la contribution sur « La conjoncture économique, sociale et environnementale de la région Midi-Pyrénées » par Mme Marie-Jeanne DERELLE, qui sera suivie d'un débat sans vote.

## ***LES SORTIES SANS QUALIFICATION EN MIDI-PYRENEES***

La situation des jeunes dans notre pays est préoccupante : il y a 25% de chômage chez les 18-25 ans, et le risque de chômage frappe davantage les jeunes non diplômés.

Chaque année en France, 110 000 à 170 000 jeunes « sortent sans qualification et sans diplôme », et pour notre région, ils sont entre 3500 et 4000, soit 20% de la tranche d'âge 20-24 ans.

Dans le projet d'avis qui va vous être présenté, le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) a mis en évidence de fortes corrélations entre les sorties non qualifiées et non diplômées et les origines sociales, familiales, nationales, le genre, le lieu de résidence et son environnement, l'activité des parents et leur statut d'emploi.

On y retrouve également le rapport au savoir et à l'école, le fait d'aimer apprendre ou pas, les réseaux familiaux et de proximité, la capacité de déplacement, la proximité géographique par rapport à certaines possibilités de formation et d'emplois ....

**De nombreux dispositifs et mesures pour aider ces jeunes existent mais ils sont peu lisibles et leurs effets difficiles à apprécier, d'autant qu'ils sont peu ou mal évalués.**

Aussi, le premier enjeu pour le CESER est de permettre à tous les élèves en formation initiale de recevoir une qualification et un diplôme avant qu'ils ne quittent le système scolaire. Le deuxième enjeu est d'assurer à tous ceux qui, en activité ou demandeurs d'emploi, n'ont pas obtenu un premier niveau de qualification et un diplôme, l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie.

La première cause de sortie sans qualification reste la non maîtrise des savoirs de base. **Il importe alors de veiller à assurer les premières acquisitions et redonner confiance en l'école** en activant différents leviers tels que les actions s'articulant autour des potentialités offertes par les dispositifs d'orientation et d'insertion, la dynamisation des dispositifs de formation dans le cadre de l'alternance et des contrats d'aide à l'emploi.

Le CESER invite à la mobilisation de tous les acteurs tant au plan national qu'au plan régional pour construire une société « solidaire » qui ne laisse personne au bord du chemin, une société de « l'inclusion » ouvrant sur la promotion sociale.

## ***BIODIVERSITE ET CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE***

Aujourd'hui, le changement climatique et la perte de biodiversité sont deux sujets de préoccupation planétaire faisant l'objet de multiples politiques publiques tant nationales, qu'européennes et internationales. Les acteurs régionaux, politiques, économiques et sociaux de Midi-Pyrénées sont confrontés aux mêmes préoccupations et sont très sensibles aux conséquences de certains excès d'un mode de développement que l'on retrouve certes sur l'ensemble du territoire national mais qui a des caractéristiques propres à la région.

Ainsi, le CESER soutient l'intérêt régional d'une action publique territoriale concertée qui, au-delà des politiques spécifiques d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique ou de préservation de la biodiversité déjà engagées, viserait à promouvoir de manière partenariale des territoires plus économes et plus autonomes et plus solidaires.

Aussi, il propose la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur plusieurs objectifs tels que l'aide au maintien de la biodiversité dans les écosystèmes agricoles pour préserver leur capacité d'adaptation, le développement des projets agricoles territoriaux de polyculture – élevage, le soutien au développement de systèmes agricoles plus autonomes et plus

économiques, la promotion d'un tourisme durable, vecteur de développement local, la préservation des ressources naturelles qui fondent les activités touristiques, la maîtrise de l'étalement urbain...

Cette stratégie et ses déclinaisons opérationnelles à la croisée des problématiques climatiques et de biodiversité sont potentiellement porteuses de développement et d'emplois. Elles doivent trouver des relais dans l'ensemble des politiques sectorielles menées par les différents pouvoirs publics intervenant en Midi-Pyrénées.

Dans l'immédiat, le CESER appelle donc l'État et la Région à s'en inspirer, tant au niveau des orientations que pour la rédaction de fiches-action, lors de l'élaboration, nécessairement coordonnée, du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie et du Schéma Régional de Cohérence Écologique à laquelle le CESER souhaiterait être associé.

Cet avis difficile à formaliser, parce que les problèmes sont planétaires, a le mérite de faire la pédagogie des enjeux et de formuler des propositions qui doivent nous engager.

### ***L'INNOVATION EN MIDI-PYRENEES***

La Commission Européenne et la France ont demandé à chaque région d'établir une Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI) assortie d'un plan d'actions.

L'innovation est un moteur essentiel de la croissance économique. La créativité est l'une des principales clés de réussite dans une économie mondialisée.

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional a estimé qu'il était opportun d'établir un état des lieux des principaux acteurs de l'innovation en région, d'examiner les modalités de mise en œuvre de la SRI au moment où la gouvernance et son plan d'actions se mettent en place, de faire des propositions pour une plus grande efficacité de l'innovation en région.

En s'appuyant sur les auditions des différents acteurs et sur le diagnostic de la SRI, le CESER a fait les propositions suivantes destinées à renforcer la lisibilité et l'efficacité d'un dispositif de soutien à l'innovation très complet :

- **une meilleure efficacité du dispositif régional de soutien à l'innovation et la création d'une Agence Régionale de l'Innovation et du Développement Durable, en fusionnant MPE et MPI et en y associant l'Incubateur. Un accès plus facile aux dispositifs d'aides à l'innovation, notamment pour les PME/PMI ;**
- **le renforcement de l'Incubateur Midi-Pyrénées ;**
- **un fonds d'amorçage ambitieux pour contribuer à l'émergence de nouvelles entreprises innovantes, à l'initiative de la région ;**
- **la création d'une SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologies) : projet porté par le PRES Université de Toulouse, dans le cadre du grand emprunt ;**
- **la promotion de la culture de l'innovation qui devrait être inscrite dans le système éducatif tant initial, que dans le cadre de la formation continue ;**

- **enfin, le CESER Midi-Pyrénées qui représente la société civile dans ses composantes économiques, sociales et environnementales, demande à nouveau à être associé à la gouvernance de la Stratégie Régionale de l'Innovation.**

Ces projets d'avis vont vous être présentés plus en détail dans quelques instants.

*Je remercie les rapporteurs, les commissions, mais aussi les chargés de missions et leur secrétariat pour la réalisation des trois avis et du document de conjoncture.*

## ***UN CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL DIFFICILE***

Cette session intervient dans un contexte difficile pour la France et pour l'économie régionale même si nous avons mieux résisté que d'autres à la crise, parce que l'industrie aéronautique et spatiale a bien tenu le choc de la crise financière de 2009. Airbus livre en effet des avions à un rythme soutenu (206 pour les cinq premiers mois de l'année et 81 nouvelles commandes contre 32 pour la même période de l'année 2009).

### ***LATECOÈRE***

J'ai exprimé une préoccupation concernant l'avenir du groupe Latécoère et le danger qu'il y aurait à construire un nouveau partenariat industriel et financier sans un pouvoir de décision et sans ancrage territorial fort.

Il appartient au nouveau Président du Conseil de surveillance Pierre GADONNEIX que j'ai rencontré avec le Président de la CCI de Toulouse, Claude TERRAZZONI, de proposer une nouvelle organisation industrielle dans le domaine des aérostructures pour être en position de leader, comme ont su le faire les allemands.

La mise en place de la conférence stratégique aéronautique co-présidée par le Ministre de l'Industrie devrait servir avec les moyens financiers du Fonds Stratégique d'Investissement à formuler une proposition qui conforte nos compétences industrielles et les emplois.

### **Dans les autres secteurs :**

Le bâtiment reprend doucement, mais pâtit du recul de la commande, de la construction de logements.

Le secteur des travaux publics est en grande souffrance, report des investissements, retard dans les procédures, les entreprises de travaux publics qui ont fait de gros efforts de formation du personnel et maintenu les compétences internes pendant la crise de 2009, sont à la veille de décisions graves qui les obligeront à se séparer de collaborateurs formés en raison de plan de charge insuffisant et de commande publique en panne malgré ici ou là quelques chantiers qui démarrent comme la RN 88. Il faut un plan d'urgence pour ce secteur d'activité.

### ***L'INDUSTRIE AUTOMOBILE***

L'industrie automobile européenne n'est pas sortie de la crise, la France non plus, près de 50 000 emplois industriels sont en jeu pour les prochaines années : trop de sites, commandes insuffisantes, mutations technologiques, changement de comportement des consommateurs.

21 000 emplois dépendent en Midi-Pyrénées de l'industrie automobile, 7000 sont des emplois industriels dont 3000 dans le bassin d'emploi de Rodez-Decazeville, 2500 pour le groupe allemand Continental répartis sur les sites de Toulouse, Bousens et Foix.

Les négociations conduites par la direction de Continental Automotive dans notre région visant à baisser les coûts de production de 8% en échange d'un maintien de l'emploi pour les cinq années à venir n'ont pas abouti à un accord avec toutes les organisations syndicales, deux ont pu faire valoir leur droit d'opposition rendant l'accord inapplicable. C'est dans ce contexte difficile que le Préfet de Région m'a demandé d'assurer une fonction de médiation.

Je l'ai acceptée pour une durée déterminée, en raison des enjeux importants pour la sauvegarde de 2500 emplois industriels. Mais je ne suis pas le Père Noël et je n'ai pas pour mission de me substituer aux partenaires sociaux.

Une première réunion de travail, rétablissant le dialogue, a pu se tenir dans les locaux du CESER le 14 octobre 2010 de 18h à 21 heures.

Mais il faut un peu de temps pour reprendre le dialogue sur la base d'un diagnostic partagé, les enjeux et trouver les bases d'un accord indispensable pour la garantie de l'emploi.

Si le groupe connaît pour les deux prochaines années une baisse importante du carnet de commandes, il doit aussi décider dans peu de temps des investissements qu'il fera pour renforcer la modernisation des sites et la recherche-développement. Une seconde réunion de travail est envisagée avec le Préfet de Région et les partenaires sociaux dès que les conditions seront réunies.

La tâche est délicate, mais les enjeux industriels sont très importants pour Foix, Bousens et Toulouse et notre région.

### ***L'AGRICULTURE ENCORE EN DIFFICULTE***

L'agriculture connaît toujours une situation difficile dans les différentes filières, par une baisse insupportable des prix à la production et une augmentation des charges, les producteurs de lait sont à nouveau étranglés, mais il en est de même pour l'élevage. Même si nous savons qu'il faut produire autrement, le rapport en cours sur la réforme de la Politique Agricole Commune à mi-parcours le montrera, il faut quand même produire.

Or nous sommes renvoyés à nos contradictions et nos problèmes de société, comme pour la chimie, nous voulons les produits mais pas ceux qui les produisent, c'est le cas de la filière porcine depuis de longues années, le recul dans l'élevage et la production nous contraint de faire des salaisons de Midi-Pyrénées avec des cochons catalans ou danois, ce qui renforce les émissions de CO<sub>2</sub>, les déficits du commerce extérieur mais affaiblit l'économie du monde rural.

C'est pourquoi j'ai participé à une réunion de travail à Lacaune le 4 octobre 2010 avec tous les acteurs de la filière, et le Conseil Régional.

### ***CREATION D'EMPLOIS : LE GROUPE PIERRE FABRE***

Le Groupe Pierre Fabre constitue dans notre région encore un facteur d'espérance puisque le groupe a terminé son centre de recherche sur le site du Cancéropôle et le Président vient de poser la première pierre de l'extension de l'usine de cosmétiques de Soual qui avec 71

millions d'euros d'investissements créera 150 emplois supplémentaires, s'ajoutant au 535 déjà existants.

Ce qui au passage montre l'importance des industries de santé en Midi-Pyrénées, de la nouvelle chimie et le dynamisme de ce groupe qui a su garder son ancrage territorial en restant présent comme leader mondial dans son métier et fidèle à ses valeurs.

Le CESER doit saluer publiquement ces choix.

### ***LES JEUNES DANS LA CRISE : UNE GENERATION SACRIFIEE***

En deux années, le chômage de longue durée frappant les moins de 25 ans a explosé de 72%. Sans parler des sorties sans qualification qui font l'objet d'un avis de notre assemblée et qui contribuent à la précarisation de la jeunesse, un tiers des jeunes diplômés ne trouve pas leur place sur le marché du travail, les autres l'ont parfois fait dans des conditions dégradées par la multiplication de contrats à durée déterminée, selon une étude conduite par l'APEC (Agence pour l'emploi des cadres).

Il n'y a pas de solutions durables à cette situation, si nous ne travaillons pas aux côtés de la région et de tous les partenaires à l'amélioration du dispositif de formation et d'insertion, s'il n'y a pas de création de richesse et d'activités productives, s'il n'y a pas d'industrie.

C'est pourquoi notre pays doit sortir de la position du renoncement à défendre l'industrie pour nous lamenter régulièrement de notre différentiel de résultat en matière de croissance économique, de commerce extérieur et de déficit public avec l'Allemagne.

La création de richesses est une obligation, le développement de toutes les filières une chance, malgré les difficultés d'organisation et de développement comme la filière bois que nous aidons avec la Région à s'organiser et à innover par le soutien à deux clusters sur les éco-énergies :

- le bâtiment économe
- Vivier bois Massif Central.

Je remercie notre collègue pour le suivi de ce rapport.

### ***L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA RECHERCHE, L'INNOVATION : UNE CONTRIBUTION UTILE DU CESER***

Le colloque du 29 juin 2010 à Albi, a été une belle séance de démocratie participative avec plus de 400 acteurs, notre assemblée a vu sa légitimité reconnue pour avoir su organiser « au bon moment » une réflexion et une confrontation publique importante pour envisager les évolutions d'un prochain schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et poser les bases d'une nouvelle politique en faveur des villes moyennes de Midi-Pyrénées et des villes dotées de sites universitaires.

Nous devons être reconnaissants à la communauté universitaire, aux grandes écoles d'avoir participé à notre colloque et d'y avoir consacré la journée du 29 juin à la demande de notre collègue Gilbert CASAMATTA Président du PRES, que je remercie.

Nous avons réalisé les actes du colloque et adopté le 1<sup>er</sup> octobre en bureau une première contribution à l'élaboration d'un schéma régional. La Région nous associera au comité de

---

Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région  
Midi-Pyrénées en 2010

Assemblée Plénière du 20 octobre 2010 – CESER Midi-Pyrénées

pilotage qu'elle met en place pour organiser la concertation dans le cadre de son schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'elle adoptera en juin 2011 avec le nouveau SRDE et PRDF.

Le 1<sup>er</sup> décembre, nous seront reçus au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche avec le Conseil Régional, le Recteur de l'Académie, la Fédération des Maires des Villes Moyennes et le Président du PRES pour présenter nos propositions et les enjeux pour Midi-Pyrénées.

Vous pouvez mesurer aussi la qualité de nos initiatives, notre capacité à rassembler et le rôle de notre assemblée sur des questions majeures pour notre société et l'avenir des territoires, la diffusion de la connaissance, de l'aménagement du territoire, la diversification de nos activités économiques.

### ***SCHEMA NATIONAL DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT***

Rendu public le 13 juillet 2010 par le Ministre Jean-Louis BORLOO, le SNIT inscrit pour la première fois, dans les chantiers qui pourraient débiter à compter de 2020, une Nouvelle Traversée des Pyrénées dédiée au fret ferroviaire et au ferroutage ; c'est la première fois que ce projet est inscrit dans un document officiel de l'Etat. Pour notre assemblée et l'Association Eurosud Transport, c'est plus de 10 ans de lobbying, de position publique réaffirmée dans tous nos avis, toutes les conférences. C'est le seul grand projet pour l'Europe du Sud, au moment où la Suisse vient de terminer les travaux de creusement d'un tunnel de 57 km de long dédié au fret ferroviaire et au transport de voyageurs sous le Mont St Gothard, c'est un bon exemple de ce qu'il faut faire pour sortir Midi-Pyrénées de la situation de cul-de-sac de l'Europe, renforcer les échanges avec l'Aragon et l'Espagne, assurer nos engagements européens pour développer le fret ferroviaire et l'intermodalité. Nous avons dix ans pour nous y préparer, ou pour ne rien faire.

### ***POUR CONCLURE***

Depuis la loi du 12 juillet 2010, le Conseil Economique et Social Régional s'appelle Conseil Économique, Social et Environnemental Régional. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, tous nos documents et éléments de communication portent cette nouvelle appellation qui correspond pour ce qui nous concerne à une préoccupation déjà ancienne. Cela nous obligera à considérer de manière transversale les questions d'environnement et de développement durable dans l'ensemble de nos travaux.

Le décret qui doit modifier la composition de notre assemblée, en renforçant dans le 3<sup>ème</sup> collège la composante environnementale et de développement durable par la représentation de nouvelles associations et personnes qualifiées, n'est toujours pas publié, ni la circulaire de mise en œuvre, que doivent recevoir les Préfets de Région.

Malgré cela nous avons fixé, lors du bureau du 1<sup>er</sup> octobre, au lundi 22 novembre 2010 la date de l'élection du bureau du CESER à mi-mandat (novembre 2010-novembre 2013) par l'assemblée au lieu de la date du 15 novembre, pour répondre positivement à la demande du groupe CGT qui est mobilisé les 15 et 16 novembre par son congrès régional.

Il est aussi possible que la modification de la représentation du CESER ait lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2011, dans ce cas nous en tiendrons compte pour la composition du bureau et l'insertion de nouveaux conseillers dans les commissions.

J'ai invité à une réunion de travail les responsables des trois collèges pour discuter de la gouvernance partagée de notre assemblée et la répartition des responsabilités.

Dans une société émiétée, la tentation reste toujours grande de contourner les acteurs économiques, sociaux et associatifs, nous devons rester vigilants sur l'exercice de nos missions et les moyens humains et matériels de la mettre en œuvre, et la prise en compte de nos avis.

**Notre assemblée occupe une place particulière à l'échelon régionale**, écoutée pour sa capacité à formuler des propositions utiles à une certaine vision de la région, des problèmes économiques, sociaux, environnementaux des territoires qui la composent.

Nous devons rester solidaires pour lutter contre le renoncement à défendre l'industrie, le développement économique durable et les grands projets dont cette région a besoin pour rattraper ses retards.

Je vous remercie.

# **CONTRIBUTION**

## **LA CONJONCTURE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION MIDI-PYRENEES EN 2010**



# INTRODUCTION

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Midi-Pyrénées, pendant plusieurs années a présenté un avis sur la Conjoncture économique, sociale et environnementale de Midi-Pyrénées. **Cette année, il a souhaité initier un débat sans vote, sur la conjoncture régionale.**

Cette initiative doit permettre de recueillir plus largement la diversité des sensibilités représentées au sein de notre assemblée, et d'avoir une vision de la conjoncture régionale à l'approche de la présentation des Orientations budgétaires et du Budget primitif 2011 du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

La préparation de ce débat a comme support ce document présentant synthétiquement la situation économique, sociale et environnementale régionale ainsi qu'un tableau de bord. L'ensemble des données présentées est issu d'organismes officiels. Nous remercions l'INSEE, Pôle Emploi, la DIRECCTE et la Banque de France pour leurs apports.



# LE BILAN DE L'ANNEE 2009

## *La situation économique*

L'ensemble des économies avancées a connu une forte récession en 2009. La conséquence de la crise financière de 2008 sur l'économie réelle a été un fort recul de l'activité. Les pays dont la croissance a été la plus impactée ont été le Japon et l'Allemagne (-5%), la Grande-Bretagne et l'Espagne (-4%). La France et les Etats-Unis ont mieux résisté avec une baisse de l'activité économique (-2,6%).

La France a connu en 2009, sa plus forte récession depuis l'après guerre. L'activité de l'année 2009 se situe au niveau de l'année 2006.

L'ensemble des secteurs économiques a reculé avec -10% pour l'activité industrielle dont -23% pour le secteur automobile, -5,1% pour la construction, et -2,1% pour les services marchands.

Ce recul de l'économie a été alimenté par une chute des exportations (-12%) et par la baisse des investissements des entreprises (-8,3%). Sur l'année, seule la consommation des ménages a résisté (+0,6%).

Bien que touchée par la crise économique, la région Midi-Pyrénées a mieux résisté que les autres régions françaises en raison d'un tissu économique moins impacté par la crise à l'image de l'aéronautique, du spatial, et de l'agroalimentaire. Le corollaire a été une reprise économique moins visible en Midi-Pyrénées par rapport à des régions qui ont plus subi le recul généralisé de l'activité.

En Midi-Pyrénées, le recul du commerce extérieur a été moins important que la moyenne nationale, -5% contre -10%. La région est restée en tête des régions françaises en terme de solde commercial, et au 3<sup>ème</sup> rang des régions françaises exportatrices.

Les exportations régionales restent dominées par les secteurs aéronautique et spatial qui représentent depuis plusieurs années près de 80% de ces exportations. La bonne tenue de ces 2 secteurs à l'export a masqué les difficultés à exporter des autres secteurs dont les ventes des produits ont fortement chuté, à l'image de la fabrication de machines outils, de la métallurgie, de la chimie, de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Les secteurs de l'économie régionale se sont comportés de façon différente même si globalement, ils ont tous connu une baisse d'activité.

Dans l'industrie, l'industrie des biens intermédiaires a été la plus touchée du fait de sa dépendance avec le secteur de l'automobile et de la construction. Les industries de biens de consommation, de biens d'équipement et agroalimentaire ont connu une baisse d'activité plus mesurée.

Le secteur du bâtiment a connu une année 2009 dans le prolongement de l'année 2008, avec une chute de construction de logements neufs. Toutefois, la baisse de la production a été moins importante que ce qui avait été annoncé fin 2008. Ce secteur avait connu avant la crise un dynamisme supérieur à celui du national. Le secteur du gros œuvre a été le plus affecté, avec une chute des mises en chantier de 16%. Le second œuvre, bien qu'en baisse d'activité, a été soutenu par la rénovation et les dispositions liées aux économies d'énergies. Les travaux

publics ont fortement reculé, particulièrement dans les travaux routiers et la construction d'ouvrages d'art.

Le secteur tertiaire est le secteur en région qui a le mieux résisté. Le commerce a reculé de façon limitée. Seuls le commerce interentreprises lié à l'activité de l'industrie et de la construction, a plus fortement reculé, avec l'intérim et le transport. Les services de pointe aux entreprises (ingénierie, informatique, R&D) ont bénéficié de la bonne activité de leurs donneurs d'ordre des secteurs aéronautique et spatial.

L'agriculture a été marquée en 2009 par l'effondrement du revenu des agriculteurs (-31% par actif non salarié agricole), spécialement avec la baisse du revenu des producteurs de lait (-54%) et des céréaliers (-50%). La baisse des cours a été plus importante que la baisse du coût des moyens de production. De plus, hors vins, les volumes produits ont diminué.

En 2009, le nombre de défaillances d'entreprises a progressé de 10% en région contre 7% au niveau national, pour atteindre un total de 2 257 défaillances. Elles ont été plus importantes dans les secteurs de la construction, du commerce, de l'hébergement et restauration, et du transport.

L'emploi régional s'est encore dégradé en 2009, dans la continuité de l'année 2008. Cependant, cette dégradation a été moins marquée que dans le reste de la France. Sur les deux dernières années, 2008 et 2009, l'emploi salarié du secteur marchand a reculé de 2% en région contre 3,5% pour la moyenne nationale. Midi-Pyrénées a été la région métropolitaine qui a le moins détruit d'emplois (-14 000 emplois). L'année 2009 a détruit, à elle seule, plus de 11 000 emplois.

L'industrie a détruit plus de 5 000 emplois, et la construction plus de 3 000.

En 2009, les effectifs de l'intérim, employés principalement par l'industrie et la construction (70%) ont perdu 5 100 emplois en équivalent temps plein (ETP). Hors intérim, l'emploi a progressé dans le secteur tertiaire.

Les départements les plus affectés par les pertes d'emploi ont été les Hautes-Pyrénées, l'Ariège et le Lot, avec des pertes supérieures à 7%. Entre 2008 et 2009, ils ont perdu 7 900 emplois. Sur la même période, la Haute-Garonne, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, ont subi les pertes d'emploi parmi les plus faibles de France.

### ***La situation sociale***

En région, alors qu'il était de 7,3% au début de l'année 2008, le chômage a atteint 9,5%, à la fin de l'année 2009, au même niveau que le taux national qui était de 9,6%. 26 000 demandeurs d'emploi supplémentaires ont été comptabilisés sur l'année. Cette montée du chômage a atteint plus particulièrement les hommes que les femmes, et les jeunes plus que les seniors, bien que le chômage structurel soit toujours en défaveur des femmes.

Dans certains secteurs d'activités, les entreprises ont recouru massivement au chômage partiel afin d'éviter les licenciements. Ce recours a été facilité par de nouveaux dispositifs règlementaires. En 2009, 5,7 millions d'heures avaient été sollicitées par les entreprises régionales. Seule la moitié des heures demandées a été utilisée.

Le Conseil Régional, en concertation avec les partenaires sociaux, a contribué au reclassement des salariés en situation de licenciement économique, en partenariat avec l'Etat et les OPCA (*Fonds « QUALIFICATION+ » pour 2 M€*).

Depuis 2006, l'évolution du nombre de dossiers de surendettement a progressé plus rapidement en Midi-Pyrénées que la moyenne nationale. En 2008, 5 588 dossiers avaient été déclarés recevables par les commissions de surendettement.



# LE BILAN DE L'ANNEE 2010

## *La situation économique*

Le début de l'année a vu une reprise modeste de la croissance des économies avancées, avec +0,2% dans la zone Euro, + 0,8% aux Etats-Unis, et +1,2% au Japon.

La croissance de la France a été au 1<sup>er</sup> trimestre quasi atone avec +0,1%, et de +0,5% au 2<sup>nd</sup> trimestre. Les prévisions de croissance pour les 2 derniers trimestres seraient de +0,4%/trimestre. Cette faible croissance attendue, comme dans les autres pays européens, serait due à un retrait des plans de relance nationaux ainsi qu'à la mise en application de plans de rigueur destinés à redresser les comptes publics.

L'ensemble des secteurs industriels a progressé au cours du 2<sup>nd</sup> trimestre, mais reste loin de son niveau d'avant crise. L'écart attendu pour la fin de l'année serait de -11%.

Le secteur de la construction n'a pas bénéficié de la reprise, et seuls les travaux publics ont légèrement progressé au 2<sup>nd</sup> trimestre. Il est attendu un ralentissement de la dégradation du secteur pour la fin 2010, mais le secteur devrait reculer de 4,7% en 2010, contre 5,1% en 2009.

La consommation des ménages a ralenti sur le début d'année sous l'effet de la stagnation du pouvoir d'achat, d'une remontée de l'inflation et d'un niveau de chômage élevé.

La balance commerciale française s'est améliorée et les exportations soutiennent la croissance. Les exportations françaises bénéficient de la baisse de l'euro par rapport au dollar (-12% depuis janvier 2010) qui rend les produits français plus compétitifs. Les exportations françaises devraient progresser de 8,9% en 2010, après une baisse de 12,2% en 2009.

L'emploi a connu un début de reprise, avec la création de 23 900 emplois au 1<sup>er</sup> trimestre, soit une progression de 0,2%. Toutefois, le taux de chômage est toujours de 9,5%, et 2,7 millions de personnes sont demandeurs d'emploi.

En Midi-Pyrénées, une sensible amélioration de l'activité économique a été observée sur le 1<sup>er</sup> semestre. A l'exception des IAA et des équipements électriques, électroniques et informatiques, l'industrie a bénéficié d'une reprise de la demande nationale, mais aussi d'une reprise des exportations.

Depuis le début de l'année, le secteur de la construction a connu une légère amélioration, à l'exception des travaux publics qui connaissent un recul de l'activité depuis 6 mois. Dans l'ensemble du secteur, les carnets de commandes sont inférieurs à la normale, et la lisibilité pour la fin de l'année est faible. L'activité dans le gros œuvre a ralenti au 2<sup>nd</sup> trimestre après un début d'année dynamique. Le second œuvre continue de bénéficier d'une demande des particuliers en matière de rénovation. Le secteur de la construction subit une forte concurrence qui se traduit par une baisse des prix malgré un surenchérissement des matières premières.

L'ensemble des composantes du secteur tertiaire a connu une reprise de l'activité : le commerce comme les services aux entreprises, ainsi que le transport au 2<sup>nd</sup> trimestre.

Dans le secteur agricole, le 1<sup>er</sup> semestre 2010 laisse espérer une amélioration générale du secteur, après une année 2009 qui a vu le revenu des agriculteurs régionaux (résultat courant avant impôts actifs non salarié agricole) chuter de 31% par rapport à 2008, pour atteindre 8 700€ en moyenne en valeur réelle. Une amélioration est aussi attendue pour les producteurs de lait de vache sous l'effet d'une évolution de la réglementation, et une reprise du cours du beurre, alors que le prix du lait aux producteurs est resté stable. Sur la campagne 2009-2010, le prix moyen du lait avait chuté de 16% par rapport à 2008-2009, pour s'établir à 28,16€/hl. La production de céréales d'hiver a été abondante, et les volumes de production en blé sont supérieurs à +50% pour le blé tendre et +40% pour le blé dur.

Sur le 6 premiers mois de l'année, 15 600 entreprises ont été créées en Midi-Pyrénées. La création sous le régime d'auto-entrepreneur représente 63% de ces créations. Tous les secteurs ont été concernés à l'exception de l'industrie.

L'emploi salarié des secteurs marchands a légèrement progressé au 1<sup>er</sup> trimestre (+0,3%) alors que la région n'avait cessé de détruire des emplois depuis 2008. Le secteur tertiaire a le plus créé d'emplois au cours de ce début d'année. Au 2<sup>nd</sup> trimestre, à l'exception des IAA, l'amélioration du marché du travail dans l'industrie s'est traduite par des recrutements en CDD et un recours au travail intérimaire. Comme dans l'industrie, le secteur de la construction a connu une reprise de l'emploi et de l'intérim.

### ***La situation sociale***

Fin juillet 2010, Midi-Pyrénées comptabilisait 187 700 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (données cvs<sup>1</sup>). Sur un an, avec une progression de +9,8%, le chômage a augmenté plus vite en région que la moyenne nationale pour atteindre 9,8% de la population active contre 8,1%. Les départements qui ont connu des augmentations supérieures à 10% sont la Haute-Garonne (+11,7%), département qui concentre près de 50% des demandeurs d'emploi régionaux, et le Tarn-et-Garonne (+12,2%).

Les femmes représentent toujours plus de la moitié des demandeurs d'emploi avec 52,5%. Cependant, sur la période, le chômage a le plus progressé chez les hommes (+10,5% contre +9,1%).

Par catégories d'âge, les 12 derniers mois ont été défavorables aux demandeurs d'emploi seniors (50 ans et plus), qui ont augmenté de près 18,4%. Dans un même temps, les « moins de 25 ans » n'ont progressé que de 6,8%, alors que sur les dernières années, cette catégorie de demandeurs d'emploi avait connu les plus fortes progressions, en particulier chez les hommes.

En terme d'ancienneté, le nombre de demandeurs d'emploi inscrit depuis plus de un an a progressé de 23,9% sur un an, pour atteindre 35,8% des effectifs des catégories A, B, C.

En Midi-Pyrénées, le recours au chômage partiel a été moins important au 1<sup>er</sup> trimestre que lors des trimestres précédents. Il a été de 100 000 heures non travaillées, contre une moyenne de près de 200 000 heures lors des trimestres précédents.

---

<sup>1</sup> Cvs : corrigées des variations saisonnières

En France, entre juillet 2009 et juillet 2010, le surendettement a progressé de 6,2%. L'évolution la plus significative a été la progression des dossiers orientés en procédure de rétablissement personnel (PRP) avec +24%. Cette procédure équivalente à une mise en faillite, est proposée aux personnes dont la situation est la plus critique. Elle permet d'effacer les dettes après que tous les « actifs » des personnes aient été saisis.

Comme depuis 3 ans, le profil des personnes surendettées a évolué par rapport au début des années 1990. Désormais, le surendettement passif représente 75% des cas, et fait suite à des « accidents de la vie » (perte d'emploi, divorce) qui ne permettent plus aux personnes de faire face à leurs charges courantes (loyers, EDF, GDF, ...). La typologie des personnes surendettées a aussi évolué, 66 % des surendettés sont célibataires, divorcés ou veufs, et le vieillissement se confirme avec la part des 55 ans et plus qui s'accroît.

L'année 2009 a vu l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin du Revenu de solidarité active (RSA) qui vient se substituer au Revenu minimum d'insertion (RMI) et à l'Allocation de parent isolé (API), et qui apporte aussi un complément de revenu aux personnes sans ressources qui reprennent une activité, ou qui sont en activité mais dont les revenus sont limités. A ce jour, il n'est pas encore possible de disposer d'un premier bilan régional de ce nouveau dispositif créé par la loi n°2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Au niveau national, le 1<sup>er</sup> bilan a été réalisé, et laisse apparaître une situation contrastée. Ce dispositif censé soutenir un retour à l'activité n'a pas atteint ce premier objectif. Alors qu'il avait été envisagé un objectif de 1,6 million de bénéficiaires du RSA activité, dont 800 000 à la fin de l'année 2009, seuls 437 000 avaient été comptabilisés. Les raisons évoquées sont multiples : complexité du dispositif, lenteur dans le traitement des dossiers, « image négative » du RSA pour les salariés modestes.

Fin 2009, la région comptabilisait 74 642 allocataires du RSA, 49 102 allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH), 13 970 allocataires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), et 34 263 allocataires de l'Allocation spéciale de vieillesse (ASV).

### ***La situation environnementale***

En matière d'environnement, l'année 2010 doit être considérée comme une année « charnière ». En effet, des améliorations environnementales sont attendues dans les années à venir avec l'instauration en 2010 de plusieurs dispositifs régionaux suite, en particulier, aux décisions prises lors du Grenelle de l'Environnement.

Le plan ECOPHYTO 2018 vise à réduire l'utilisation de moitié des produits phytosanitaires en 10 ans. Le 11 mai 2010, le Préfet de la région Midi-Pyrénées a installé le Comité régional d'orientation et de suivi du plan ECOPHYTO qui sera chargé de la déclinaison et du suivi de la mise en œuvre régionale de ce plan.

Un futur Comité régional de suivi du Grenelle de l'Environnement devrait être mise en place et sera co-présidé par l'Etat et le Conseil Régional. Des actions en région devraient voir le jour dont deux documents de planification, le Schéma régional climat air-énergie (SRCAE) et le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

En matière d'amélioration de la qualité de l'air, une Charte régionale d'engagements volontaires pour la réduction des émissions de CO2 dans les transports routiers a été signée.

De plus, le Grenelle de l'environnement a relancé la démarche du Profil environnemental mené par la DREAL. Ce document régional qui doit constituer un cadre de référence pour l'intégration de l'environnement, est construit autour d'un diagnostic, d'enjeux identifiés et d'un tableau de bord. Un meilleur suivi de la situation régionale est donc attendu très prochainement, avec la production régulière d'indicateurs actualisés.

Dans le même sens, le début de l'année a aussi vu l'installation de l'Observatoire Pyrénéen du changement climatique.

Les bilans énergétiques régionaux produits par l'Observatoire régional de l'énergie de Midi-Pyrénées (OREMIP), montrent des évolutions marquées entre 1990 et 2008.

Concernant la répartition de la consommation énergétique finale par secteur, on constate que le secteur résidentiel/tertiaire et le secteur des transports sont, en 2008, les secteurs les plus consommateurs. Sur la période, leur consommation a progressé fortement, alors que l'énergie consommée par les secteurs industriel et agricole a reculé. La consommation d'énergie en Midi-Pyrénées a progressé de 19%, pour atteindre 6,1 Mtep<sup>2</sup>, soit une progression de +1%/an. Dans le même temps, on a enregistré une augmentation de 11,2% des émissions de CO<sub>2</sub>, soit +0,6%/an. Avec 53% en 2008, le secteur des transports est le 1<sup>er</sup> émetteur régional de CO<sub>2</sub>. Pour rappel, 60% du secteur des transports est couvert par le déplacement des particuliers. De son côté, le secteur industriel a réduit ses émissions de CO<sub>2</sub>, et représente 12% des émissions régionales, contre 25% en 1990.

En matière de production régionale d'énergie primaire, en 2008, 71% provenait du nucléaire, et près de 28% des énergies renouvelables, réparties à part égale entre l'hydraulique (13%) et le bois-énergie (13%).

---

<sup>2</sup> Mtep : millions de tonnes équivalent pétrole

# CONTRIBUTIONS AU DEBAT

## 1<sup>er</sup> COLLEGE :

- M. Daniel THEBAULT pour le M.E.D.E.F. Midi-Pyrénées
- M. Patrick AYGOBERE pour la Fédération Régionale des Travaux Publics
- M. Jean-Louis ROBARDEY pour la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
- M. Lucien GARENCON pour l'U.N.A.P.L.
- M. Michel BAYLAC pour le groupe Agricole
- M. Serge CRABIÉ pour la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat
- M. Gérard RAMOND pour la C.G.P.M.E.

## 2<sup>ème</sup> COLLEGE :

- M. Jean-Marie BEZ pour le groupe F.O.
- M. Bruno LAFAGE pour le groupe C.F.D.T. / C.F.E. / C.G.C. / U.N.S.A.
- M. Gérard CASSAGNE pour le groupe C.F.T.C.

### **3<sup>ème</sup> COLLEGE :**

- M. Hélios GONZALO pour le groupe Associations
  - M. Jean De GALARD pour le Centre Régional de la Propriété Forestière et l'Interprofession de la Forêt et du Bois
  - M. Pierre MOLETTE pour le groupe scientifiques
  - M. Jean-Pierre GARCIA pour le groupe Santé
  - Mme Pascale MAHE pour l'Association Régionale de la Nature et de l'Environnement
-

# CONTRIBUTION M.E.D.E.F.

---

## Présentée par Monsieur Daniel THEBAULT

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,  
Mesdames et messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

La Région Midi-Pyrénées s'en est plutôt bien sortie comparée aux autres régions françaises (tout étant relatif dans une crise mondiale).

Ceci est dû au fait que l'aéronautique et le spatial ont des carnets de commandes pleins. De même, les activités agro-alimentaires ont tiré leur épingle du jeu... Les entreprises d'informatique, nombreuses en Midi-Pyrénées ont aussi bien résisté... Bien entendu tous les secteurs ont été plus ou moins touchés. Sans parler des cas médiatisés comme Molex, Freescale, Continental...

C'est le cas de la mécanique (25 % des commandes viennent du secteur de l'automobile qui a été très touché). C'est aussi le cas des travaux publics mais Patrick Aygobère vous en parlera mieux que moi.

Lors de nos réunions mensuelles à la Préfecture, on a constaté que tous les signaux sont au vert, cela ne veut pas dire que l'on est sorti de la crise... mais ces signaux sont encourageants et on peut espérer revenir au niveau d'avant la crise en 2011.

Je tiens à préciser en tant que Président du Medef Midi-Pyrénées, du rôle joué par les partenaires sociaux pour le plan Qualification Plus, piloté par le Conseil Régional qui a contribué au reclassement des salariés en situation de licenciement économique, en particulier avec l'Etat et nos différents OPCA.

Un des dangers aujourd'hui est que notre tissu d'entreprises, 93 % ont moins de 20 salariés, si elles ont su résister à la crise, les trésoreries sont pour beaucoup d'entre elles à plat...

Mais notre région a beaucoup d'atouts, et j'espère que grâce à l'innovation dont je vous ai parlé ce matin, les entreprises de Midi-Pyrénées vont savoir relever le défi : sortir de la crise en 2011 !

Je vous remercie pour votre écoute.



# CONTRIBUTION DE LA FEDERATION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

---

## Présentée par Monsieur Patrick AYGOBERE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,  
Mesdames et messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

J'interviens après Daniel THEBAULT pour le MEDEF et pour le compte des entreprises de Travaux Publics de Midi-Pyrénées.

Je ferai un petit rappel des activités des travaux publics que l'on confond souvent avec d'autres activités connexes.

1. Elles sont déclinées en plusieurs spécialités :

- Les travaux routiers
- La filière eau et fluide
- Les travaux électriques
- Le génie civil

Elles représentent : 2191 établissements et agences locales  
496 entreprises régionales  
14900 salariés permanents  
1600 intérimaires

pour un chiffre d'affaire de 1,9 milliards d'euros (un million d'euros représentant 8 emplois).

Les Travaux publics dépendent à 73% de la commande publique dont 54% de la commande des collectivités locales (communes et départements).

2. Le secteur subit de plein fouet la crise en 2008 et 2009 avec une chute d'activité de près de 15%. Dès le second semestre 2009, il est possible de constater une évolution positive des appels d'offres des collectivités locales, en partie liée à la mesure Fonds de Compensation TVA pour laquelle 1439 collectivités ont adhéré en Midi Pyrénées.

Plus de 62% des entreprises de Taxe Professionnelle ont un carnet de commandes inférieur à 3 mois, et plus de 59% prévoient une chute du chiffre d'affaires avec une forte dégradation des prix.

D'autre part, la majorité des entreprises jugent leur santé financière inquiétante. La main d'œuvre intérimaire a été la variable d'ajustement comme toujours en temps de crise avec 1000 emplois de moins en 3 ans.

On peut constater qu'à ce jour les entreprises de Taxe Professionnelle ont formé et maintenu leurs effectifs permanents malgré la chute d'activité de ces dernières années, mais jusqu'à quand ?

### 3. Perspectives d'activité :

En ce qui concerne le volet « infrastructures et transport », le plan de relance représente moins de 20 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros soit moins de 1% du chiffre d'affaires annuel (classant Midi Pyrénées à l'avant dernière place des régions françaises).

Dans le secteur privé, malgré les mesures de relance dans le bâtiment, la profession des TP ne ressent aucun effet positif sur son activité.

Les budgets primitifs des départements de Midi-Pyrénées pour 2010 affichent pour la majorité une baisse des dépenses d'investissement avec une part Travaux Publics largement en retrait.

Par exemple, le département de la Haute-Garonne affiche une diminution de 10%, soit 40 millions d'euros ce qui représente l'équivalent de 400 emplois.

Le report des investissements, le retard des procédures et le retard dans le lancement de travaux programmés, notamment les Programmes De Modernisation Itinéraires Routiers, contribuent aussi fortement à cette baisse d'activité.

L'enjeu des prochaines années pour la profession sera la capacité financière des collectivités locales à poursuivre et maintenir les investissements en matière d'équipements publics, dont les besoins exprimés par les citoyens, usagers et institutionnels restent potentiellement importants (enquête BVA menée en Février 2010 en Midi-Pyrénées).

Pour conclure, la situation est inquiétante pour les emplois et les entreprises de Travaux Publics en Midi-Pyrénées.

En l'état actuel de la situation, c'est plus de 3000 emplois qui pourraient disparaître à court terme et il est indispensable d'établir un plan d'urgence pour ce secteur d'activité.

Je vous remercie pour votre attention.

# CONTRIBUTION DE LA CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

---

## Présentée par Monsieur Jean-Louis ROBARDEY

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,  
Mesdames et messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous parler de trois points : le commerce en Midi-Pyrénées, les entreprises en difficulté et les espoirs d'emploi.

### 1 - Le Secteur commerce

En ce qui concerne le secteur du commerce en Midi-Pyrénées, la CRCI observe en 2009 un repli d'activité (-2,6 %). En effet, 46 % des commerçants interrogés en ce début d'année dans le cadre de notre enquête régionale de conjoncture ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires et 44 % une baisse de leur rentabilité.

Les commerçants semblaient un peu plus confiants pour 2010 (prévision de CA à + 6 %) mais l'incertitude restait de mise, les résultats étant étroitement liés au niveau de la consommation des ménages. Ces prévisions seront vérifiées lors de notre prochaine enquête en janvier 2011.

Il est important de rappeler que le commerce représente 33 300 établissements en Midi-Pyrénées, soit, 32 % des établissements et 22 % des effectifs salariés de la Région. Il mérite donc qu'on s'y intéresse de plus près. C'est la raison pour laquelle il nous semble évident, de nous pencher plus spécifiquement sur ce secteur.

### 2 - Les effets de la crise sur l'ensemble des activités

En COPREDI (*Comité de Prévention des entreprises en difficulté de la C.C.I. Toulouse*) les demandes d'assistance étaient passées ainsi :

- 2008 : 220 Entreprises,
- 2009 : 280 Entreprises,
- 2010 : 220 Entreprises (prévus à fin décembre).

La moyenne des salariés par entreprise concernée est égale à 2,5.

70% de ces entreprises ont des fortes chances de pouvoir se redresser. Enfin, si chaque fermeture est un drame humain tant pour le dirigeant que pour les salariés, la dimension des

entreprises leur nombre et le retour à un nombre comparable à 2008 relativisent l'effet de la crise en Midi-Pyrénées.

### 3 – Facteurs de confiance

Les créations d'emplois annoncées pour 2011 :

- Pour Airbus : 700 emplois en 2011,
- Pour l'espace : 150 à 300 emplois en 2011.

D'autre part, l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie a tenu un salon « Industreet » à destination des jeunes pour les motiver aux métiers de l'Industrie.

Celui-ci s'est tenu dans le hangar Lagardère sous les ailes de l'A380 en construction, 2000 jeunes de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (collégiens) étaient attendus.

Je vous remercie pour votre écoute.

# CONTRIBUTION DE L'U.N.A.P.L.

---

## Présentée par Monsieur Lucien GARENCON

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,  
Mesdames et messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

Comme tous les secteurs économiques, les entreprises libérales, qu'il s'agisse de services aux particuliers comme aux entreprises, qu'elles soient TPE ou PME, ont été touchées par la crise économique et financière de 2009, celles les plus atteintes étant les activités les plus étroitement liées à la conjoncture économique comme les secteurs techniques et du cadre de vie et le secteur juridique.

Un certain redressement a été néanmoins perceptible notamment dans ces secteurs dès la fin de l'année 2009, et avec une perspective un peu plus optimiste pour 2010. Mais n'oubliez pas le rôle important des professions libérales dans leur assistance et conseils aux agents économiques que sont les entreprises industrielles et commerciales dans les domaines comptable, financier, juridique et fiscal de la formation et notamment, l'accompagnement apporté, pour aider à une sortie de crise de cette ampleur.

On peut relever dans la vue d'ensemble de l'activité économique en Midi-Pyrénées telle qu'elle ressort, des tendances régionales publiées par la Banque de France en septembre 2010 :

- une production industrielle restant assez favorable,
- une demande sur le marché domestique bien orientée,
- des carnets de commandes quelque peu étoffés,
- une utilisation des capacités de production plutôt correcte.

Des stocks dans l'ensemble conformes à la normale avec des prix des matières premières et des effectifs permanents.

On peut craindre que les mouvements sociaux et notamment ceux qui recherchent la paralysie du pays pour tenter de faire échec à une réforme des retraites (pourtant inacceptable) viennent compromettre ces bonnes tendances encourageantes et mettre en péril notamment des PME et TPE.

Au sujet de cette réforme des retraites, même si elle ne concerne pas directement les professionnels libéraux, elle va impacter leur régime propre.

Or, les professionnels libéraux entrent dans la vie active à l'issue d'études souvent très longues, et le nombre de trimestres nécessaires pour obtenir leur retraite pleine et entière les

conduit très souvent à travailler au-delà de 65 ans, malgré le stress de la responsabilité attachée à leurs prestations et la fatigue liée à des durées de travail sans commune mesure avec la durée légale qui ne concerne que les salariés.

Dans ce contexte, leurs caisses de retraite doivent parvenir durablement à l'équilibre, sauf si des transferts s'égarer à leur détriment par le biais des caisses de compensation (suivi en 2010, 700 Millions d'euros vont être prélevés pour participer).

Je vous remercie pour votre écoute.

# CONTRIBUTION DU GROUPE AGRICOLE

---

## Présentée par Monsieur Michel BAYLAC

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,  
Mesdames et messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

Je vais être très bref quant à la contribution du groupe agricole sur ce sujet. Suite aux propos de Marie-Jeanne DERELLE, et suite à certaines interventions, je vais faire un rapide tour d'horizon de la situation agricole.

Il n'a échappé à personne que les prix agricoles, notamment du blé, avaient baissé fortement de 2008 à 2009. Nous sommes heureux de retrouver les prix de 1990 après deux années de baisse de revenu importantes, - de 98 % de 2007 à 2008 et - 48 % de 2008 à 2009.

Ces chiffres peuvent paraître inimaginables, mais cette année il ne fallait pas que le revenu baisse encore au niveau des grandes cultures. Un contexte de hausse des prix qui est encouragé par des baisses de production en Ukraine et en Russie.

Le Président parlait ce matin de la filière porcine, les cours sont à 1,12 € le kilo. C'est peu de chose. On se heurte à un problème structurel ; certains ont brandi des banderoles hostiles aux porcheries dites traditionnelles, cinq ans après on a des arrêts d'exploitation d'abattoirs, je parle de l'abattoir d'Auch. S'il n'y a pas d'abattoir, il n'y aura pas de production.

La filière bovine : les éleveurs ont dû supporter la Fièvre Catarrhale Ovine, le cheptel a failli être décimé par cette maladie qui se porte aussi sur les bovins. Cela a entraîné pour les éleveurs des contraintes extraordinaires sur le plan technique, sur le plan physique, avec à la clé des baisses en termes de fécondité. Après plusieurs années de difficultés liées à cette épidémie, ils ne retrouvent pas des cours dignes de la capacité de production et de qualité que nous avons. Lorsqu'on parle de cours moyens à 3 € le kilo, il faut reconnaître que c'est trop bas, cela ne couvre pas les coûts de production, les charges de fonctionnement certes, mais pas les charges de structures.

Au niveau de la filière lait, je ne vais pas rajouter à ce que vous donnent les médias en rapports divers et variés, mais je voudrais vous alerter : lorsqu'une production est désorganisée, on arrive à des aberrations. La dernière en date est le retrait d'une usine espagnole qui était basée à Montauban qui a décidé du jour au lendemain de fermer ses portes. Cela se traduit par des pertes d'emplois, mais aussi par l'impossibilité qu'ont certains éleveurs à livrer leur lait. Les vaches donnent du lait et il leur est impossible de livrer leur propre production.

Je voudrais saluer le sens des responsabilités des groupes coopératifs de la région, ils ont joué le jeu, ils ont tenté de récupérer un maximum d'éleveurs.

Pour terminer autre sujet d'inquiétude pour le monde rural, les orientations de la Politique Agricole Commune après 2013. Notre futur avis sur la réforme de la PAC nous permettra d'y voir plus clair afin de rester concentrés sur les trois axes principaux de cette réforme, à savoir préserver le potentiel agricole de l'Union Européenne de manière à garantir la sécurité alimentaire des Européens. Assurer une gestion durable des ressources naturelles, et assurer un développement équitable sur tous les territoires.

Quoi qu'il en soit, je voudrais vous rassurer tous, c'est par l'action et la force de nos propositions que nous construirons l'agriculture des années futures, une agriculture où la production sera la clé de voûte de l'aménagement du territoire et de la préservation des paysages.

Je vous remercie.

# CONTRIBUTION DE LA CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

---

## Présentée par Monsieur Serge CRABIE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,  
Mesdames et messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

En tant que responsable de l'artisanat régional, je vous dirai qu'on assiste à une situation qu'on aurait pu imaginer beaucoup plus difficile qu'elle n'est. L'artisanat jusqu'à ce jour a mieux résisté.

Au niveau de la reprise, on peut dire qu'elle est molle, qu'elle va durer un certain temps et qu'on n'a aucune visibilité.

Dans le bâtiment, le gros problème est la trésorerie. Au niveau du travail, il y a une certaine stabilité, on a atteint le fond, on ne descend plus. Les carnets de commandes sont à 2 ou 3 mois selon les entreprises, mais on ne baisse plus. Par contre, on a un gros problème de trésorerie.

Au niveau des services, la situation est stable avec des problèmes de trésorerie.

Dans l'alimentaire, on assiste à un phénomène nouveau pour un secteur qui avait à un moment donné une situation, je ne dirai pas privilégiée, mais meilleure qu'aujourd'hui, c'est le secteur de la boulangerie. Aujourd'hui, c'est très parlant, les boulangeries ont des difficultés, elles rencontrent les mêmes difficultés que les bouchers ou les autres secteurs de l'alimentaire. Il faut savoir que le mode de consommation a été modifié, c'est à prendre en compte dans le secteur alimentaire.

Globalement, je dirai que c'est moins pire qu'on l'avait imaginé. Je pense qu'on est au fond, qu'on ne va pas descendre plus bas, il faut espérer que cela va repartir petit à petit, mais la reprise est lente.

Aujourd'hui, il y a problème au niveau des banques, on ne peut pas parler économie sans parler du secteur bancaire. Je suis mal placé pour en parler, car je suis membre du Conseil d'Administration d'une grande banque, mais je le disais hier dans un comité restreint d'hommes et de femmes très éclairés, je considère que les banques doivent prendre des risques, doivent être de véritables partenaires à l'écoute des entreprises. On a besoin des banquiers.

Si les banquiers continuent à être frileux comme ils le sont aujourd'hui, la situation ne va pas se débloquer, elle va devenir de plus en plus compliquée. C'est un véritable appel au niveau

de tous les organismes bancaires. Je ne vous aurais pas tenu ce discours il y a un an, il faut avoir le discours en fonction des situations.

Je considère que les banquiers ont des efforts à faire, ils doivent être de véritables partenaires à l'écoute des entreprises, aujourd'hui ce n'est pas tout à fait cela. Je ne parle pas du taux, les banques ont un taux intéressant, mais je parle de l'analyse du risque. Je voudrais que les banquiers aient une approche plus pragmatique de l'analyse du risque.

Les banquiers ont droit à l'erreur comme nous tous, je sais de quoi je parle puisque je suis responsable d'une cellule dans mon département, je vois les dossiers, je peux vous dire que je m'interroge devant l'analyse de certains responsables bancaires, je trouve qu'ils sont très durs.

Vous ajoutez la micro-entreprise et l'auto-entrepreneur. Il faut qu'on soit clair là-dessus, je n'ai rien contre l'individu qui choisit un système, un régime, ce n'est pas un statut qui est plus intéressant. Je ne peux pas en vouloir à l'individu. Je peux en vouloir au législateur d'avoir mis en place ce régime.

Dans notre petit département, on avait été les premiers au niveau national à faire une manifestation, on nous prenait pour des Gaulois, mais maintenant tout le monde a compris. On était les seuls en France à manifester comme le font aujourd'hui nos collègues des branches salariales.

Ce n'est pas nouveau, mais ce régime est un véritable fléau. C'est un leurre pour les salariés. Dans la région Midi-Pyrénées, un nombre important de salariés choisissent ce régime. C'est un leurre parce qu'au niveau social, au niveau retraite, c'est une tromperie.

Certains ont choisi ce régime comme première activité et sont inscrits dans nos structures Chambre des Métiers ; il faut qu'on soit clair sur le discours, ceux qui ont choisi cette activité comme activité principale, qui ont les qualifications requises pour être un véritable artisan, peut-on leur faire le reproche d'avoir choisi ce régime pour un palier de deux ans pour évoluer ensuite ? Vaste débat. Dans l'immédiat, ils faussent la concurrence.

Ai-je le droit en tant que responsable d'organisme consulaire de dire « je ne te veux parce que tu as choisi ce que la loi te permet de choisir » ? Non, celui-là doit être traité comme les autres.

On est devant cette situation. Sur le plan national, on se bat, on est en train de faire évoluer ce régime, on l'encadre -et ce n'est pas fini- de façon à ce qu'il devienne totalement inintéressant parce que je considère que c'est de la concurrence déloyale qui ne sert à personne et surtout pas aux individus ni à l'économie.

Merci.

# CONTRIBUTION DE LA C.G.P.M.E.

---

## Présentée par Monsieur Gérard RAMOND

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,  
Mesdames et messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

Si, nous sommes tous des Conseillers du CESER et du Développement durable de Midi-Pyrénées, soucieux en permanence de rechercher des solutions équitables pour concilier l'Economique et le social, il n'en demeure pas moins que nous avons tous des convictions et des critères de références souvent différents sur les moyens d'y parvenir.

Notre volonté, CGPME, est de rassembler ce qui est épars afin de nous enrichir de nos différences pour organiser « *l'envie du vivre ensemble* » et oublier définitivement « le chacun pour soi ».

Chacun ici le sait bien et s'en rend bien compte ce matin encore, la « vérité est diverse et change d'aspect suivant le point de vue auquel on se place ». Il y a les vérités extraites des statistiques dont se nourrissent indifféremment économistes, politiques et censeurs de tous poils pour nous dessiner des lendemains qui chantent ou distiller savamment la crainte de lendemains douloureux selon qu'il faille que le pendule penche plus dans un sens que dans l'autre.

Nous connaissons nous aussi cet outil d'aide à la décision mais il ne reste pour nous qu'un outil et nous n'avons nullement besoin d'un guide âne pour en tirer des conclusions magistrales qui appliquées et retenues pour tous nous ont conduites et continuent à le faire à une situation économique et sociale au bord de l'asphyxie.

2010 se termine en forçant la note sur un optimisme né de statistiques où en mêlant sans aucun discernement les données du CAC 40 et des Grandes Sociétés à celles des « gagne Petits » qui font vivre la France et en l'occurrence notre Région, il devient impossible de savoir quelle est la part réelle de « l'Arlésienne » reprise. Le Crédit, dit on, serait reparti grâce à la bonne tenue du financement de l'économie par les banques.

Tient donc mais la dialectique a changé, il n'est plus question du crédit aux entreprises mais de crédits à l'économie c'est-à-dire aux entreprises + aux ménages.

Si tant est que ce soit vrai que les banques auraient augmenté leurs encours de 3% encore faudrait-il s'assurer qu'ils aient été véritablement distribués aux PME car à l'issue de la présentation par la Ministre de l'économie d'un bilan de la situation du crédit en France, le vendredi 15 octobre dernier, il était noté que le crédit à l'habitat avait bondi de 6,5 % et celui aux entreprises de 0,4%.

Cherchez l'erreur ?

Il va de soi que les PME qui jusqu'à maintenant ont fait le dos rond pour résister à la crise tout en continuant à prendre des initiatives doivent obligatoirement investir pour se redéployer et pour augmenter leurs ventes. Or, si l'accès aux investissements matériels notamment par le biais du leasing reste abordable, il n'en est pas de même pour l'immatériel qui souvent aujourd'hui représente 60% de l'investissement total et qui ne trouve pas preneur.

En outre, le glissement quasi systématique des crédits de fonctionnement vers les sociétés de factor qui leur sont généralement adossées est désormais confirmé.

Cette pratique diminue la capacité de mobilisation des créances des PME et augmente considérablement leurs taux d'intérêts alors que dans le même temps la part de risques du banquier diminue et sa marge augmente.

Ainsi, le redressement spectaculaire et l'abondance d'une minorité, donnés pour preuve de cette reprise tant attendue, ne sauraient en aucun cas cacher les difficultés et les insuffisances récurrentes de nos entreprises. Oublier que ce sont les « petits ruisseaux qui font les grandes rivières », c'est aussi oublier que la santé économique de la France est bien plus liée à la santé des PME qu'à celle du CAC 40. Force est de constater que le « coup de grisou » passé, seuls l'environnement et la donne ont changés.

Le marché est devenu plus complexe à la suite d'une réglementation de plus en plus contraignante et d'une approche plus diversifiée et concurrentielle du marché mais contrairement aux apparences les comportements à l'égard de nos entreprises, eux, n'ont pas changés, ils se sont seulement réadaptés en conservant les mêmes travers.

Si en apparence les PME ne sont pas systématiquement mises hors jeu, seule la part congrue leur est réservée notamment dans « le grand emprunt » et encore à quel prix, où seules les initiées pourront prétendre.

Qui plus est, non seulement il ne faudra plus vraiment compter sur l'Etat ou la sphère publique empêtrés dans la lutte contre les déficits mais encore faudra t'il mettre la main à la poche car les recettes du budget 2011 qui ont été présentées à nos Députés sont prévues à hauteur de 11 milliards d'euros :

- 4,9 milliards seront payés par les ménages,
- 3,8 milliards par les Entreprises
- et seulement 2,1 milliards par les banques et les assurances.

*Ainsi force est de constater que la Solidarité nationale se trouve donc être dans notre pays inversement proportionnelle à l'excédent des uns et au profit des autres.*

Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, nous connaissons aussi la donne du capitalisme pur et dur et nous savons tout autant lire un bilan et faire de la prospective.

Mais le capital de départ de nos chefs d'entreprises ne fut que le know-how, c'est-à-dire leur savoir et leur savoir faire auxquels furent ajoutées quelques économies et autres garanties hypothécaires.

Partant de là, leur travail et leur réussite sont la cause essentielle de leur manque de fonds propres pour financer croissance et fond de roulement.

C'est ce qu'ils demandent et c'est ce qui leur est reproché et qui leur est refusé.

Reproché d'avoir osé, reproché d'avoir travaillé, reproché d'avoir donné.

Ayons à la fois la simplicité, la lucidité et le courage de dire que ne pas prendre en compte la problématique du tissu économique et social de notre pays, de refuser de participer à la croissance et au développement de nos PME c'est être non seulement complice mais encore acteur du chômage et du mal-être de nos concitoyens.

- Serait-il indécent, voire injurieux que de dire que nous ne comprenons pas que l'on puisse jouer au casino avec les quelques millions d'euros de la valeur ajoutée des 1 750 000 PME qui font vivre la France et en appeler à la solidarité nationale ?
- Serait-il outrancier que de penser que le risque pourrait se situer au-delà du frisson de la boule qui tourne sur le multicolor ?
- Notre philosophie et notre démarche sont de construire ensemble une Société régulièrement et harmonieusement organisée autour de l'Homme, avec les Hommes et pour les Hommes.

C'est la raison pour laquelle les puissances de l'argent et du pouvoir nous sont étrangers.

C'est là où se situe la fracture économique, et par voie de conséquence sociale.

Dans ce monde égoïste qui marche sur la tête et qui ne veut rien entendre d'une prospérité partagée :

Souhaitons à ceux qui sont riches et puissants la modération dans l'utilisation des biens de ce monde, à ceux qui nous gouvernent à la fois la lucidité, le courage, la force, l'humilité et l'altruisme apolitique pour plus d'humanité.

C'est là où se situe la pierre de touche.



# CONTRIBUTION DES GROUPES C.F.D.T / C.F.E. - C.G.C. / U.N.S.A.

---

## Présentée par Monsieur Bruno LAFAGE

Monsieur le représentant de monsieur le préfet,  
Monsieur le représentant de monsieur le président du Conseil Régional,  
Monsieur le président du CESER de Midi-Pyrénées,  
Chers collègues,  
Chers amis.

Pour la première fois notre conseil s'essaye à l'exercice du débat sans vote sur la conjoncture économique sociale et environnementale de Midi-Pyrénées. A n'en pas douter, les différents intervenants auront à cœur d'exprimer à la tribune les positions respectives de leur organisation. A n'en pas douter nous y retrouverons les lignes de fracture de la société française exacerbées par un climat social tendu où le gouvernement, relayé par les représentants du monde patronal, s'enferme dans une attitude d'autiste voire de mépris pour les organisations syndicales, les salariés, les demandeurs d'emplois et les jeunes.

Pour certains, souvent ceux qui ont largement contribué à la créer, la crise n'est plus qu'un mauvais souvenir. Les banques ont renoué avec les profits, les traders ont bien touché leurs bonus exorbitants, et les actionnaires des très grandes entreprises cotées au CAC40 ont perçu 35 milliards d'euros de dividendes au titre de l'année 2009, à peine moins qu'en 2008.

Quel contraste avec la situation que vivent bon nombre de salariés victimes de stagnation de leur pouvoir d'achat, de plans sociaux, précarisation, fin de contrats, faillites des auto-entrepreneurs (que l'on nous avait présenté comme la solution individuelle à la crise), détricotage de nos systèmes de protection sociale. Alors que les banques affichent avec insolence leur santé retrouvée, les restructurations, les dépôts de bilan de petites et moyennes d'entreprises, étranglées par les restrictions de crédit, affaiblissent notre économie, le tissu industriel, notre compétitivité et les compétences.

Quelques scandales financiero-politiques plus tard, la population salariée peut percevoir le fossé qui s'agrandit et nous éloigne de plus en plus de l'objectif de justice sociale.

Quel climat délétère !

Alors non, la crise n'est pas terminée, pas plus en France qu'en Midi-Pyrénées et nous le savons tous dans cette assemblée.

Il n'est pas dans notre intention de noircir le tableau, toutefois :

depuis le début de cette mandature, la constance de nos avis de conjoncture n'a d'égale que la surdité du gouvernement et des majorités parlementaires. Ainsi, sous prétexte de réformes nécessaires, nous assistons à des remises en causes permanentes du lien social et des instances intermédiaires et de contre pouvoir.

A nouveau la CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA soulignent la nécessité d'une réforme fiscale nationale et locale afin de mieux répartir les richesses entre les populations et les territoires et rappellent la nécessaire remise à plat de notre système de prélèvements obligatoires dont un des objectifs serait, en confortant sa progressivité et en supprimant le bouclier fiscal, de consolider la cohésion sociale.

*Cependant et au regard des méthodes gouvernementales en matière de réforme, et surtout d'écoute et de régulation sociale des conflits, il y a tout à craindre !*

Dans ce contexte d'atonie économique et de tension sociale, la CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA rappellent que l'avenir et le développement de notre économie en Midi-Pyrénées nécessitent :

- le développement de l'investissement privé (notamment avec l'engagement des établissements bancaires) et public (Etat, collectivités locales) ;
- le développement des actions sur la recherche et l'innovation ;
- Une politique active de formation des salariés et des demandeurs d'emplois et profitant de la crise leur permettre de développer leurs compétences et de s'armer pour l'avenir ;
- Une politique salariale ambitieuse afin de soutenir la consommation, actuellement seul moteur de la croissance.

Hier sur le bouclier fiscal, aujourd'hui sur le dossier des retraites et demain...., le face à face direct entre le gouvernement et la rue, l'opinion publique, est une impasse qui conduira irrémédiablement aux pires dérives, du populisme à l'extrémisme.

La CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA ont dénoncé dès cet été les stigmatisations du Président de la République et les actions de l'Etat contre les populations Roms. La CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA constatent et dénoncent le racisme rampant à l'œuvre sur tout le territoire. La CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA rappellent la faiblesse du dialogue social et la mise à l'écart systématique des corps intermédiaires et des organisations syndicales dans les prises de décisions stratégiques, preuve s'il en est de la mauvaise santé de notre démocratie.

La CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA ne peuvent se résigner. L'accès à l'emploi est la première marche dans une politique de justice sociale avec la juste rémunération de la qualification et l'égalité femme/homme.

Dans le contexte, il bon de rappeler la nécessité de préserver les dépenses d'avenir et notre niveau de protection sociale, considéré à juste titre comme un atout dans la compétition internationale et servant à consolider la cohésion sociale

Je vous remercie pour votre attention.

## CONTRIBUTION DU GROUPE F.O

---

### Présentée par Monsieur Jean-Marie BEZ

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,  
Mesdames et messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

L'année 2009 devra être pour l'économie française celle d'une reprise modérée, jetant les bases d'une activité plus dynamique en 2010. La livraison d'une série d'indicateurs conjoncturels médiocres vient progressivement infirmer ce scénario, en particulier en raison de la suspension progressive des mesures de soutien à l'activité (réduction de la prime à la casse automobile notamment) et de l'inflexion des politiques publiques de relance. A ce propos, qui se souvient que le gouvernement s'est doté d'un ministère de la relance ?

Jusqu'ici, l'activité surnageait encore grâce aux dépenses de consommation des ménages. Ce n'est désormais plus le cas et leur recul intervient alors que la faiblesse prolongée de l'investissement, tant des ménages que des entreprises, n'assure pas un relais sérieux de croissance. Si la relance par l'investissement public est définitivement enterrée pour complaire aux marchés financiers – il a déjà reculé pour le troisième trimestre consécutif et sa chute paraît s'accroître sous l'effet des difficultés financières des collectivités locales – nous prenons tout droit le chemin d'une nouvelle récession.

Dans la rhétorique gouvernementale, il n'y aurait pas lieu d'évoquer une nouvelle politique de rigueur dans la mesure où il n'y aurait pas de hausse généralisée des impôts. Personne n'est dupe. D'autant que l'annonce de mesures d'économie de 6 milliards d'euros dans les dépenses de l'Etat a concorde, à quelques jours près, avec l'élaboration du « Plan de sauvetage » européen de 750 milliards d'euros, visant à refroidir les ardeurs spéculatives des marchés financiers face au risque de défaut de paiement de l'Etat Grec. Il n'y a pas si longtemps pourtant, les responsables politiques développaient un discours pragmatique, arguant que les déficits publics creusés en réaction à la crise financière avaient pour vocation d'engendrer une croissance qui permettrait demain d'accroître le produit de l'impôt et donc de rembourser ces dettes, tout en soutenant l'activité et donc la création d'emplois. Et il y a seulement quelques semaines, le Gouvernement lançait à grands renforts de communication un « Grand emprunt » ! Comment est-on passé aussi rapidement d'un endettement public salvateur à une inquiétude généralisée et à la menace avancée par certains d'une faillite de l'Etat ?

De fait, les exemples Islandais et Grec ont donné du crédit à ceux qui estiment que la défaillance des Etats européens n'est plus une hypothèse farfelue dès lors que certains s'avèrent dans l'incapacité de financer leurs échéances de remboursement, faute de prêteurs et sous la pression des marchés et des agences de notation.

Nous traversons toujours une crise mondiale qui est, faut-il le rappeler, celle de la globalisation financière. A l'origine, cette crise ne vient pas des finances publiques. Face à la chute sévère de l'activité, née de la fragilisation des systèmes bancaires après l'explosion de la bulle des « subprimes », les Gouvernements n'ont pas eu d'autres choix que de creuser leurs déficits, donc leur dette. Or, dans le contexte de défiance généralisée sur les actifs financiers, les seules catégories d'actifs jugés sans risque sont les titres de dette souveraine émis par les Etats, d'où l'engouement croissant pour ces placements ces dernières années. Et les marchés financiers se retournent maintenant contre les plus fragiles de ces valeurs refuge (cf. l'exemple Grec).

La dérégulation financière a produit un monde où circulent d'énormes quantités de capitaux en quête de rentabilité ; ces capitaux, spéculatifs et instables par nature, provoquent de manière récurrente des crises. Et contrairement aux légendes libérales, les marchés financiers ne sont pas destinés à orienter les capitaux vers les meilleurs investissements productifs, dans le but de soutenir la croissance. Libres de toute entrave, ils guettent juste les opportunités de gain, actuellement via la spéculation sur les dettes souveraines.

La situation présente est proprement hallucinante dans la mesure où, après avoir sauvé l'économie privée au prix d'un endettement public colossal, les Etats sont renvoyés sur le banc des accusés et sommés de renforcer la discipline budgétaire et de restreindre drastiquement leurs dépenses publiques...

La gestion initiale de la crise financière avait pourtant témoigné des leçons tirées de la crise de 1929, permettant ainsi de prévenir les enchaînements catastrophiques, avec un sauvetage rapide du système financier et la mise en œuvre de plans de relance massifs pour stimuler la demande. Alors que la reprise économique n'est qu'embryonnaire en Europe, les Etats européens se lancent désormais dans une course à la rigueur, chacun cherchant à donner aux marchés financiers des gages toujours plus importants de rétrécissement de la sphère publique et des prélèvements obligatoires.

En Midi-Pyrénées, malgré les efforts méritoires de la Région pour aider les Entreprises grâce au plan de soutien et les Salariés en chômage partiel, grâce au dispositif qualification plus, la puissance de feu dont dispose un Conseil Régional n'est pas telle qu'il puisse mettre en œuvre une politique contracyclique et l'Etat, nous l'avons vu, a fait d'autres choix et devient obsédé par la réduction des déficits publics si bien que la conjoncture 2010 n'est pas bonne.

Pour la CGT-FO, cette obsession de réduction des déficits publics, plutôt que celle d'une relance de l'économie, est lourde de menaces pour la République sociale. Il ne fait aucun doute que ce plan d'austérité, tout comme les attaques en cours contre le système de retraite, visent également à tester le degré d'acceptation sociale par des populations déjà bien affectées par la crise d'origine financière. Seule une mobilisation longue et de très grande ampleur pourra éventuellement inverser la tendance et la CGT-FO assumera, comme toujours, toutes ses responsabilités.

Je vous remercie de votre attention.

# CONTRIBUTION DU GROUPE C.F.T.C.

---

## Présentée par Monsieur Gérard CASSAGNE

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

L'année 2009 s'est terminée par une récession plus ou moins sévère dans les pays développés et 2010 montre une timide reprise de l'économie en Europe, plus franche dans les pays émergents. Aux États-Unis la reprise est moins vive qu'espérée et les saisies immobilières en 2010 n'ont jamais été aussi nombreuses.

Au niveau bancaire, les accords de Bâle III n'empêchent pas la spéculation qui est repartie, notamment sur les matières premières et les céréales, la spéculation sur la parité des monnaies va également bon train. Les pays qui se sont encore plus endettés pour sauver le système bancaire sont notés au plus juste par les agences de notations, celles-là mêmes qui n'ont pas su ou voulu voir la crise des « subprimes ».

En résumé, au début de 2010 sur de nombreux paramètres l'économie est revenue en chiffres à ceux de 2007 avec un endettement plus important. Les chômeurs sont plus nombreux, la pauvreté s'étend et s'installe durablement, notamment en France. Enfin, les budgets 2011 pour l'État et les collectivités territoriales seront difficiles à boucler.

Comme l'indique la présentation, si Midi-Pyrénées est légèrement moins touchée qu'au niveau national, elle le doit sans doute au fait que les secteurs traditionnels de l'Aéronautique et de l'Espace sont repartis. Toutefois, il est légitime de s'interroger sur le sort de nombreuses entreprises importantes de la région, notamment celles avec des capitaux étrangers. Après Molex et la perte de 200 emplois, Freescale et 800 emplois, notre Président a été nommé comme médiateur pour l'avenir de Continental et c'est plus de 2 000 emplois dans la région. Pour quels résultats ?

Après l'arrêt de la papeterie de Lédar, nous sommes en droit de nous interroger sur l'avenir de la filière papetière tout entière dans la région.

On apprend la semaine dernière qu'une grosse entreprise textile a été rachetée par un fonds de pension.

Enfin, Latécoère a un état financier difficile, une solution française sera-t-elle trouvée ?

Pour la conjoncture environnementale, il est dommage comme chaque année d'avoir des chiffres anciens, ici de 2008. Toutefois, en regardant l'avis sur le changement climatique et la biodiversité, on s'aperçoit que la tendance est à l'augmentation de la consommation des énergies fossiles, pour le transport ainsi que pour le tertiaire. L'isolement des vieux bâtiments sera donc un facteur important pour la réduction du CO<sub>2</sub> ; à cet effet des initiations fortes seraient les bienvenues.

Les émissions dues aux transports ne pourront s'améliorer qu'avec des voitures moins gourmandes en essence ou avec d'autres systèmes, genre hybrides.

En effet, l'habitat diffus de Midi-Pyrénées et sa configuration géographique ne permettront pas de réduire notablement les kilométrages effectués et de proposer des transports collectifs efficaces au-delà de ceux proposés aujourd'hui.

Pour terminer, la CFTC espère que la légère reprise ébauchée depuis quelques mois sera plus franche en 2011 et permettra de remettre l'économie sur les bons rails. Mais rien n'est moins sûr. Pour le reste, la CFTC se retrouve entièrement dans l'intervention de Bruno LAFAGE au nom de la CFDT, CFE-CGC, UNSA.

Je vous remercie pour votre écoute.

# CONTRIBUTION DU GROUPE ASSOCIATIONS

---

## Présentée par Monsieur Hélios GONZALO

Monsieur le Président,  
Chers collègues,

Si avoir un débat sur la conjoncture consiste à faire une photographie de ce qui nous entoure, ce qui autour de nous impacte nos conditions de vie à un moment donné, cela nous impose aussi d'en représenter les conséquences à court terme, mais pas seulement, afin de pouvoir réagir.

Merci à la Commission 6 pour la présentation de la Contribution que Marie-Jeanne Derelle nous a faite. Pourtant, comme j'interviens au nom du Groupe des Associations, et qu'à la lecture du texte, ou à l'écoute de Marie-Jeanne, je n'ai pas trouvé ou entendu à côté de : aéronautique ; automobile ; agriculture ; bâtiment ; social ; sport ; culture...

Je dois rappeler, qu'en Midi-Pyrénées, les associations, qui agissent dans ce secteur et dans bien d'autres, représentent dans la conjoncture :

- 153 000 salariés soit 62 000 ETP,
- 3 milliards d'euros de budget cumulé soit 5% du PIB de Midi-Pyrénées.

Comme à tous les secteurs que nous représentons au CESER, la conjoncture impacte le mouvement associatif selon deux axes :

- 1) La crise
- 2) La réforme des collectivités territoriales.

### 1 - La crise

Dans ce contexte de crise, même si 68% des français considèrent les associations comme l'acteur le plus efficace pour agir contre les difficultés rencontrées,

- 40% des associations ont déjà procédé à une réduction de leur budget prévisionnel,
- 80% n'en excluent pas l'hypothèse.

En effet la crise engendre un important désengagement public qui affecte beaucoup de mouvements associatifs, de la Culture en passant par le Sport ou encore l'Action Educatrice et vous comprendrez qu'il est impossible de tous les citer.

Les associations autour des familles le disent : malgré les premiers signes de reprise, nombreuses sont les familles qui subissent les effets de la crise.

Les conséquences sociales et humaines de cette crise, ajoutées aux mesures envisagées pour enrayer l'évolution de l'endettement du pays, les préoccupent.

La remise en cause des solidarités dans le domaine de la protection sociale, les menaces de sanction envers les parents, les accusations de fraude, sont des attaques directement portées aux familles et créent un climat de suspicion et une perte de confiance. Les familles fragiles, celles ayant de faibles revenus et les jeunes sont les premiers pénalisés. Le poids de l'alimentation dans le budget familial est encore plus lourd pour elles. Les familles ont toujours joué le rôle d'amortisseur social en période de crise, comme nous le montre la conjoncture que nous regardons. Elles sont un facteur d'équilibre de la Société. Dans le contexte actuel, elles ont besoin de soutien et de confiance par des mesures qui les confortent et les rassurent, et non de punitions.

L'étude de la conjoncture met aussi en évidence la précarité des personnes. Selon les dernières données disponibles, 12,6% des Midi-Pyrénéens vivent sous le seuil de pauvreté contre 11,7% au niveau national : 349 000 personnes survivent avec moins de 788 euros par mois.

En y regardant de plus près, on voit que ce taux élevé tient essentiellement au caractère rural de notre région, même si la majorité des ménages pauvres sont installés dans les départements les plus urbanisés. Bien que l'on puisse noter un léger frémissement sur l'accès au logement, l'hébergement des plus démunis demeure un grand souci.

Dans le domaine de la pauvreté, la variable majeure est la manière dont les pauvres sont perçus dans l'opinion. Toutes les démarches de lutte contre les exclusions de quelque bord qu'elles découlent sont des opérations à long terme, fragiles et qui nécessitent un accord du contexte et de l'environnement conjoncturel.

## 2 - La réforme des collectivités territoriales

Les effets n'attendent pas la mise en place de la loi. Ils sont déjà tout à fait perceptibles, car en effet les Conseils Territoriaux, Départementaux ou Régional sont dans une telle incertitude quant à leurs compétences ou leurs sources de financement que, comme nous le dit le Président MALVY :

« Nous ne pourrons pas répartir les moyens dont nous ne disposons plus. C'est donc sur le facultatif que pèsera très certainement l'effort que nous nous trouverons dans l'obligation de faire. »

Mais qui est le facultatif ? Les associations et leurs projets bien entendu ! Elles sont considérées comme une variable d'ajustement.

La loi précise dans son article 35, que les Conseils Régionaux et Généraux sont désormais dotés de compétences exclusives. Sans faire une longue démonstration, il est facile de comprendre que l'on se dirige vers la fin des financements croisés nécessaires à l'aboutissement des projets associatifs.

En outre dans ce contexte difficile et incertain les collectivités territoriales sont tentées de réduire le partenariat conventionnel qu'elles peuvent développer avec les associations. La logique de marché s'installe alors, conseillée parfois par des services juridiques protecteurs. Dans ce cas, nos structures peinent à développer le projet qui les fonde.

### En conclusion

La conjoncture que nous observons ne nous est guère favorable. Notre seule consolation tient, contrairement à ce que l'on entend souvent, au fait que l'engagement des bénévoles demeure, même s'il est lui aussi contraint par la crise, et aussi à la confiance que les français conservent dans les mouvements associatifs.

Espérons que nos projets pourront encore se dérouler dans le cadre de partenariats avec l'Etat et les collectivités territoriales pour leur donner la place qu'ils méritent.

Merci pour votre écoute.



# **CONTRIBUTION DU GROUPE CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIER ET L'INTERPROFESSION DE LA FORET ET DU BOIS**

---

**Présentée par Monsieur Jean DE GALARD**

Messieurs les Représentants de la Préfecture et du Rectorat, Monsieur le Président du Conseil Economique Social et Environnemental Régional, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs,

Mon intervention sera courte simplement. Je regrette vivement que ce rapport complet, sur le conjoncture et le débat qui suit, ne nous conduise pas à un vote.

Vote, certes qui aurait peut être été difficile. En effet, les avis sur ce constat pouvaient être très différents, mais vote qui aurait certainement renforcé notre avis.

A titre d'exemple sur la filière bois, le départ de TEMBEC de Saint-Gaudens et de Tarascon, l'arrivée d'une société de droit néerlandaise, à capitaux indonésiens et chinois, pose des interrogations ?

Ceci où au même moment l'industrie papetière Saint-Gironnaise restante est en péril, conduisant au fait que notre pays sera totalement absent dans cette industrie ; ceci avec les conséquences sur l'ensemble de la filière, filière déjà affaiblie par des tempêtes comme KLAUS, par des désengagements industriels, particulièrement, dans la construction et l'ameublement confrontée, sans protection à une concurrence déloyale de produits venant de la plus part du temps de pays n'ayant ni les mêmes règles sociales ni les mêmes règles économiques.

Ayant comme conséquence la destruction dans notre Région d'emplois de productions.

Que devons nous en penser ?

Merci



# CONTRIBUTION DU GROUPE SCIENTIFIQUES

---

## Présentée par Monsieur Pierre MOLETTE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

Pour cette intervention faite au nom du groupe de scientifiques, je m'appuierai d'abord sur les résultats de la 21<sup>ème</sup> enquête socio-économique conduite annuellement au printemps par le CNISF (Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France) sur la situation des ingénieurs.

Très brièvement, cette enquête montre que « si un certain optimisme renaît, la crise et ses effets sont bien là et la situation ressemble en beaucoup de points à celle de 2003-2004. Les tensions sur le marché ont significativement réduit le recrutement et le turn-over, les délais d'accès au premier emploi se sont allongés. Corrélativement la gestion des salaires ne s'est pas détendue, elle aurait donné priorité à la rétention des talents dans l'entreprise plutôt qu'à l'attraction de nouveaux. ».

L'enquête révèle aussi que 26,4% des jeunes de moins de 30 ans ont été boursiers, chiffre en hausse. Ainsi, actuellement, un quart des étudiants de l'ISAE sont boursiers.

Une étude dédiée aux jeunes ingénieurs publiée en mars 2010 par le CNISF montre qu'ils sont issus de milieux de plus en plus diversifiés : ainsi, près de la moitié sont maintenant issus de familles dont ni le père, ni la mère ne sont cadres, et on constate également qu'une proportion croissante de jeunes, atteignant 50%, ne sont pas passés par une classe préparatoire.

Le manque de structuration de la communauté des anciens étudiants des universités ne permet pas d'avoir des études et évaluations équivalentes à celles réalisées par le CNISF. Cependant les rapports émanant de l'APEC permettent malgré tout d'avoir quelques données et de constater globalement les difficultés croissantes de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, avec notamment l'accroissement des délais d'accès au premier emploi.

Par ailleurs, nous notons la confirmation d'un fait préoccupant : selon Eurostat, en France comme en Europe, la proportion de jeunes diplômés dans les Sciences et Technologie tend à diminuer depuis 4 ans, au moins. La désindustrialisation, ainsi que la méconnaissance de l'apport des découvertes scientifiques et techniques suscitent dans la plupart des pays développés une désaffection des jeunes pour ces métiers. Paradoxalement, alors même que la science joue un rôle encore plus essentiel dans la capacité de nos sociétés à inventer notre avenir, les jeunes générations s'en détournent.

Enfin, notons qu'un nombre toujours plus important d'étudiants sont obligés de travailler et qu'en période de crise la précarité de leur situation s'accroît. Il y a là sans doute une source d'échec et d'abandon au cours des études supérieures.

Je vous remercie de votre attention.

## CONTRIBUTION DU GROUPE SANTE

---

### Présentée par Monsieur Jean-Pierre GRACIA

Monsieur le Représentant du Préfet,  
Monsieur le Représentant du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du CESER,  
Messieurs les Conseillers,

J'interviens au nom du Groupe Santé du 3<sup>ème</sup> Collège, groupe composé des représentants des fédérations hospitalières, des représentants de la Sécurité sociale et de la Mutualité Française.

Appréhender la conjoncture d'un point de vue santé est toujours un exercice délicat de surcroît en cours d'année tant les indicateurs manquent d'actualisation au plan régional.

Ainsi, si l'on s'en réfère au fonds CMU pour analyser les difficultés économiques, on ne note pas d'évolutions significatives entre 2008 et 2009 avec un effectif de 155 909 personnes bénéficiaires de la CMUC sur Midi-Pyrénées.

Deux départements restent plus particulièrement impactés, l'Ariège et le Tarn-et-Garonne avec respectivement 7,8 et 7,3 % de la population éligible à ce dispositif.

Un autre dispositif permet de consolider les difficultés économiques à recourir aux soins, c'est l'ACS (l'Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé). On note une évolution significative (+9 % sur les 7 premiers mois de 2010, chiffre nationaux) de recours à ce dispositif, signe d'une plus grande précarité mais aussi d'une meilleure connaissance de son objet.

On ne peut lorsque l'on évoque la santé en rester à une seule analyse régionale tant les décisions nationales impactent l'organisation sanitaire, les prestations versées, les cotisations recouvrées, les taxations diverses et les dettes à résorber.

Prétexte, cause ou conséquence de la conjoncture, l'actualité en la matière est riche d'inquiétudes et d'interrogations de la part du groupe santé.

Tout d'abord, l'état de la dette sociale transférée dans la CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale) traduit l'impéritie politique et gestionnaire de deux décennies.

Ainsi, sur 134,6 milliards € de dette totale affectée depuis 1996 seuls 47 milliards € d'amortissement principal sont apurés. Le solde reste donc à 86 milliards € jusqu'en 2021.

30 Milliards € d'intérêts d'emprunt ont été remboursés depuis l'origine. On rappellera que les 0,5 de Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) rapporte annuellement 5,9 milliards €.

Après un rallongement de la ligne de trésorerie des organismes de sécurité sociale qui avait évité un transfert supplémentaire vers cette caisse, c'est un allongement de la durée de la dette 2021 à 2025 qui est proposé.

C'est un report supplémentaire d'un débit financier porté à la charge des générations futures. En parallèle, pour résorber cette dette, une taxation de 3,5 % des contrats responsables et solidaires est proposée impactant les organismes complémentaires et provoquant l'augmentation de cotisation des adhérents. Associés aux 5,9 % de taxation pour le fonds CMU c'est près de 10 % du chiffre d'affaires des complémentaires santé qui sont détournés de leur destination.

Les mutuelles lèvent l'impôt en lieu et place de l'Etat.

Plusieurs voix se sont élevées dans cette Assemblée pour dénoncer la diabolisation des déficits en souhaitant la remise à plat de toutes les exonérations de cotisation et niches fiscales privant l'assurance maladie de ses propres ressources.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2011 apporte son lot de restrictions budgétaires et de déremboursement associés qui font craindre là aussi un creusement d'inégalités sociales en liaison avec une difficulté supplémentaire d'accès aux soins (hausse du ticket modérateur médicament vignette bleu 5 %, remise en cause des Affections longue durée, augmentation du ticket modérateur hospitalier).

Ces mesures ne sont pas à la hauteur du défi qui nous est posé que ce soit en terme d'équilibre des comptes sociaux ou en terme d'efficacité du système de soins.

L'Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie global 2011 est fixé à 2,9 %, 2,8 % pour la médecine de ville, 2,8 % pour l'hospitalier et 3,8 % pour le médico-social.

Malgré des taux en progression, aucune marge de manœuvre n'est laissée aux établissements et notamment aux établissements du médico-social qui ont vu ces dernières années des taux de progression annuelle supérieurs à 6 %, le niveau de dépendance des résidents en étant la principale cause.

Déjà, dans notre région, de nombreux établissements de soins de statut public se sont vus reporter ou refuser tant les budgets de fonctionnement que les budgets d'investissement par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Comment ne pas évoquer encore, certaines enquêtes mettant en exergue le renoncement aux soins de certaines personnes.

La Cour des comptes elle-même note les difficultés d'accès à certaines thérapies dentaires comme l'implantologie et la parodontologie, renforcées par l'absence de reconnaissance du régime obligatoire qui légitime des tarifs libres inflationnistes.

Dans une période de conjoncture difficile, il faut se garder d'amoindrir les amortisseurs sociaux.

La dernière information sur ce sujet touche les plus précaires d'origine étrangère. Ainsi, une mesure gouvernementale envisage de faire payer l'accès aux soins aux demandeurs d'aide médicale d'état (30€ pour les bénéficiaires).

Cette évolution apparaît :

- dangereuse en terme de santé publique en augmentant la difficulté d'accès aux soins des personnes fortement précaires,
- économiquement catastrophique car cela peut être un piège à retardement pour les finances publiques par le biais d'hospitalisations liées à des soins non prodigués en amont ,
- socialement injuste et discriminatoire car la participation de 30€ reste un obstacle réel pour cette population particulièrement démunie.

Cette mesure risque donc d'éloigner, les plus fragiles du système de soins.

La conjoncture est aussi organisationnelle en Midi-Pyrénées avec la montée en puissance des instances de l'Agence Régionale de Santé et notamment ce mois d'octobre la mise en place des Conférences de territoire du 19 octobre au 9 novembre 2010.

Organes de démocratie sanitaire et d'impulsion des réponses aux besoins des populations, il faudra vérifier la réalité de leur capacité de décision dans un environnement des plus contraints.

Le Groupe Santé sans catastrophisme mais avec conviction et responsabilité constate donc une conjoncture plus que maussade et rappelle à l'attention de tous l'avis sur l'accès aux soins de qualité en Midi-Pyrénées élaboré par le CESER en 2009.

Je vous remercie pour votre écoute.



# CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION REGIONALE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

**Présentée par Madame Pascale MAHE**

Monsieur le Représentant du Préfet,  
Monsieur le Représentant du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du CESER,  
Messieurs les Conseillers,

Pour la troisième année, le rapport sur la conjoncture comporte un volet environnemental. Celui-ci reste encore très faible par rapport aux volets économique et social, mais il y a à cela plusieurs raisons :

- Peu d'indicateurs spécifiques, ciblés, actualisés sont directement mobilisables. La plupart des données accessibles datent de 2008 et ont donc déjà figuré dans le rapport de conjoncture 2009.
- Certains indicateurs comme ceux traitant des transports ou des permis de construire, par exemple, pourraient être analysés en terme de conjoncture environnementale mais cela nécessite d'y consacrer du temps et de l'expertise. C'est quelque chose qu'il faudrait certainement envisager.

Cela étant les choses évoluent et nous avons de nouvelles perspectives : en 2011, nous devrions disposer d'indicateurs actualisés avec notamment les indicateurs prévus par le Grenelle et le rapport STIGLITZ :

- Une estimation du contenu en CO<sup>2</sup> du caddie des ménages (*fin 2010*) ;
- La mise au point d'un indicateur territorial de potentiel de biodiversité (*1<sup>er</sup> semestre 2011*) ;
- Une première estimation de l' « empreinte eau » de la France, selon la même méthode que l'empreinte carbone (*début 2011*) ;
- L'actualisation annuelle des Indicateurs de Développement Durable et la production d'indicateurs territoriaux de développement durable (*2011*).

Puis, je ferai juste un focus sur les derniers chiffres de l'Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées (ORAMIP) que l'on a eus, chaque année pour la qualité de l'air en Midi-Pyrénées en 2009. Ces informations m'ont été données par notre collègue José Cambou qui représente le CESER à l'ORAMIP.

Plusieurs faits marquants sont à noter en 2009, mais indéniablement le plus important est le dépassement du seuil de recommandation et d'information pour le dioxyde d'azote dans

l'agglomération toulousaine. Cinq dépassements ont ainsi eu lieu en 2009 ; cela n'était jamais arrivé auparavant (ce phénomène est lié à la diésélisation du parc automobile).

Les résultats de la qualité de l'air en air ambiant (extérieur) de fond se caractérisent par une stagnation pour les dioxydes d'azote et de soufre ainsi que le benzo(a)pyrène et une augmentation de l'ozone et des particules. Bref, l'air extérieur que nous respirons ne s'améliore pas.

En proximité de trafic automobile, le dioxyde d'azote, le benzène, le benzo(a)pyrène et les particules en suspension montrent une tendance à la hausse.

Parmi les autres points importants, il faut noter :

- la poursuite de l'étude comparative sur la qualité de l'air dans différents modes de transport. Il ressort de cette étude que, tout polluant confondu, le mode de transport où l'exposition des personnes à la pollution de l'air est la plus élevée est la voiture, suivie par le transport en bus.
- le développement de cartes départementales de prévision, disponibles sur le site Internet de l'ORAMIP,
- la mise à jour de l'inventaire régional des émissions (avec la première étape en 2009 pour le cadastre "transports routiers").

Je vous remercie.

# TABLEAU DE BORD

## LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

### Taux de croissance du PIB des principaux pays (évolution en volume en %)

	2007	2008	2009	Prévisions 2010
Etats-Unis	1,9	0,0	-2,6	2,8
Japon	2,4	-1,2	-5,2	2,1
Royaume-Uni	2,7	-0,1	-4,9	1,2
Zone euro dont :	2,9	0,5	-4,1	0,9
Allemagne	2,7	1,0	-4,7	1,2
Italie	1,5	-1,3	-5,0	0,8
Espagne	3,6	0,9	-3,7	-0,4
<b>France</b>	<b>2,4</b>	<b>0,2</b>	<b>-2,6</b>	<b>1,3</b>

Source : Données EUROSTAT 2010

### Évolution du cours du Pétrole Cours du baril le 17/09/2010 : 75,17 \$ (57.11 €)



Source : prixdubaril.com - Septembre 2010

## Évolution de la parité euro-dollar (15/09/2009) - Cours : 1€ = 1,46 \$



Source : Boursorama- Septembre 2010

## EN FRANCE

### **Produit intérieur brut aux prix de l'année précédente chaînés**

variation en %



source : Insee, comptes nationaux trimestriels

## Le PIB et ses composantes en volumes chaînés

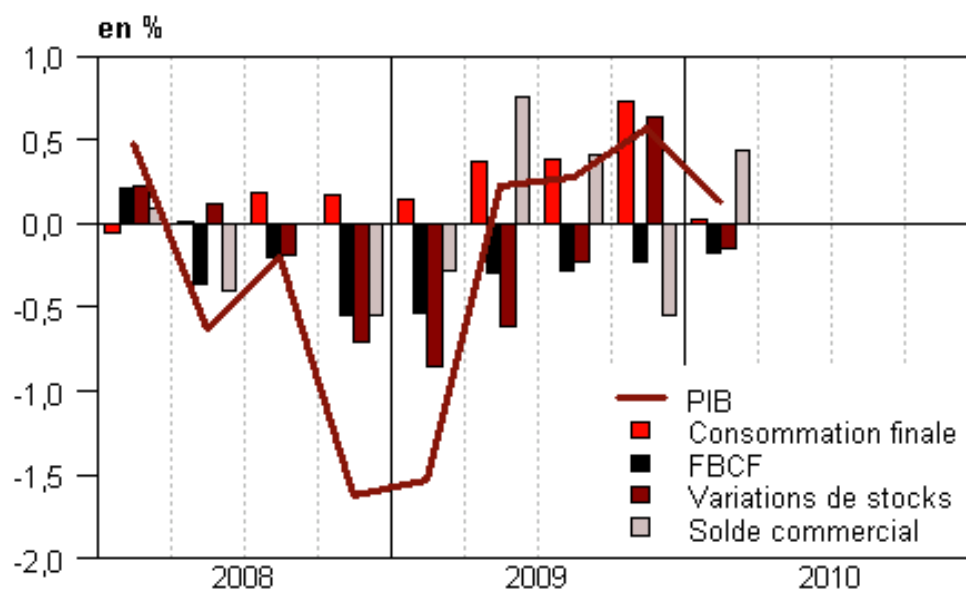
variations t/t-1, en %, données cjo-cvs

	2009 T2	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2009	2010 (acquis)
PIB	0,2	0,3	0,6	0,1	-2,5	0,8
Importations	-3,3	0,2	2,8	2,1	-10,6	3,5
Dép. conso. ménages	0,3	0,3	1,0	0,0	0,6	1,0
Dép. conso. APU*	0,8	0,8	0,6	0,0	2,8	1,1
FBCF totale	-1,4	-1,3	-1,1	-0,9	-7,0	-2,7
dont ENF*	-1,5	-1,3	-1,2	-1,0	-7,9	-2,9
dont ménages	-2,0	-1,7	-1,4	-0,6	-8,7	-3,0
dont APU*	1,4	-0,5	-0,1	-1,5	0,6	-1,5
Exportations	-0,6	1,9	0,8	4,1	-12,2	5,6
Contributions :						
Demande intérieure finale hors stocks	0,1	0,1	0,5	-0,2	-0,5	0,3
Variations de stocks	-0,6	-0,2	0,6	-0,2	-1,8	0,1
Commerce extérieur	0,8	0,4	-0,6	0,4	-0,2	0,4

\*APU : administrations publiques - ENF : entreprises non financières

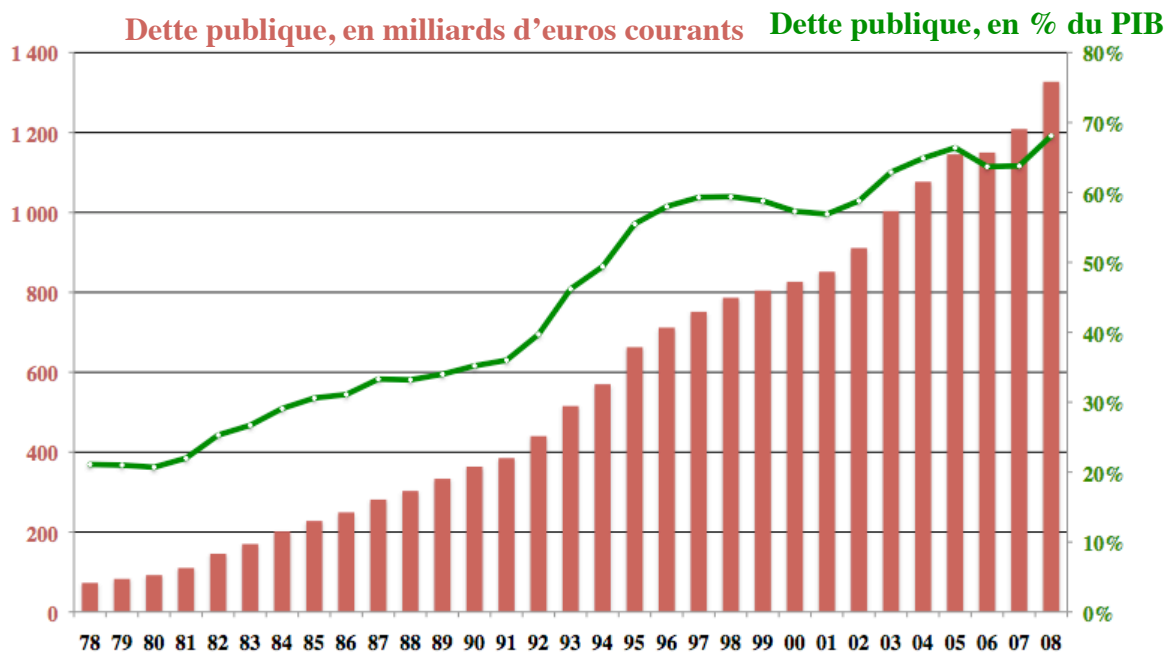
Source : INSEE 2010

## Le PIB et ses composantes



Source : INSEE septembre 2010

## Dettes publiques de la France en milliards d'euros



Source : INSEE – Banque de France 2009

### Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'inflation sous-jacente (ISJ)

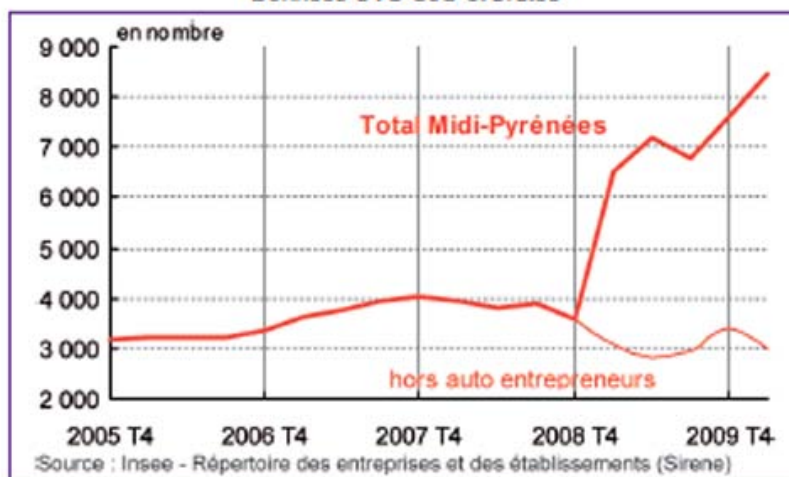


Source : Insee - indice des prix à la consommation

## EN MIDI-PYRENEES

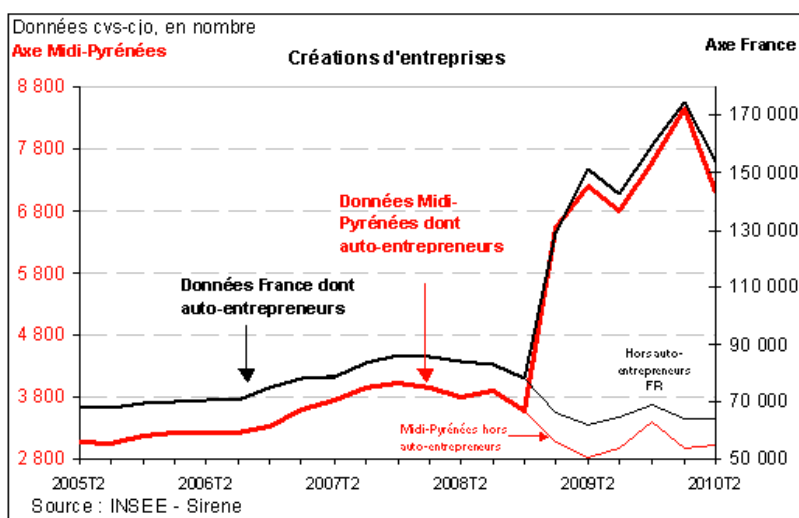
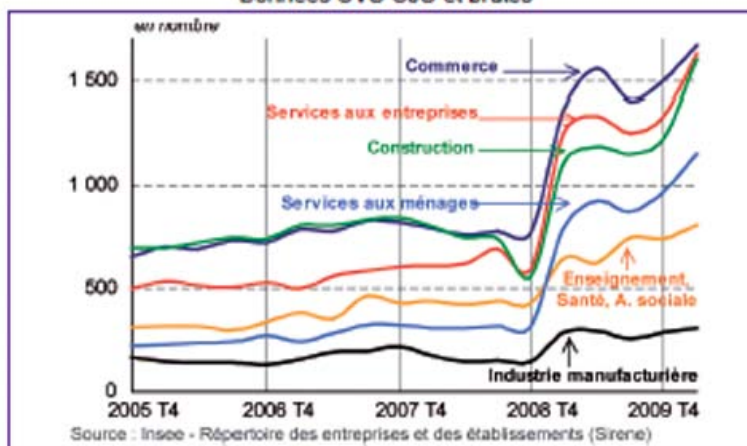
### Créations d'entreprises en Midi-Pyrénées

Données CVS-CJO et brutes

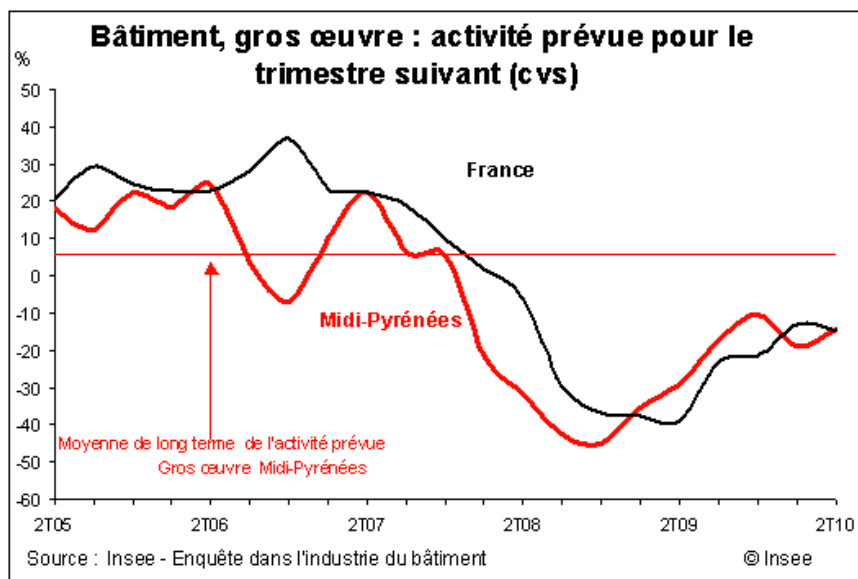
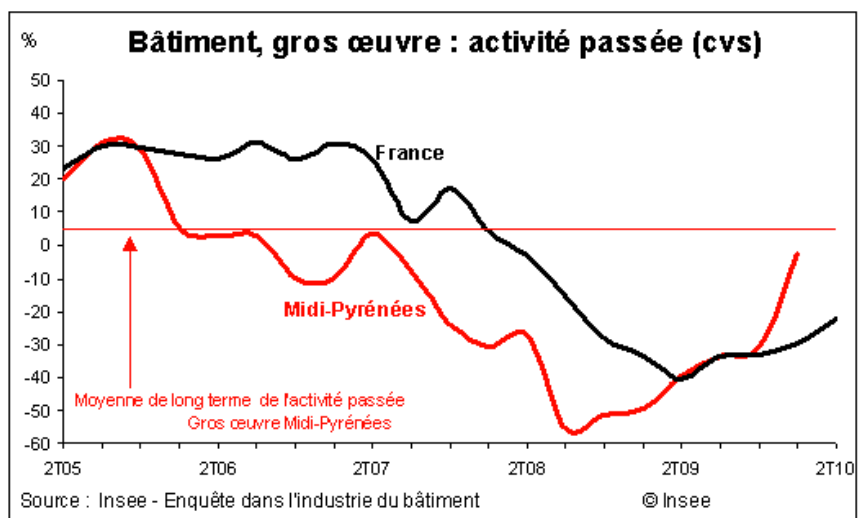
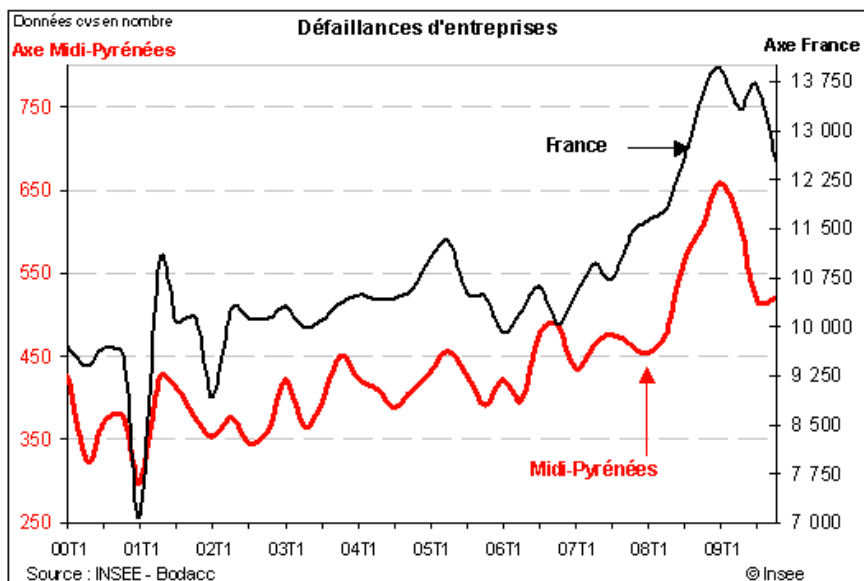


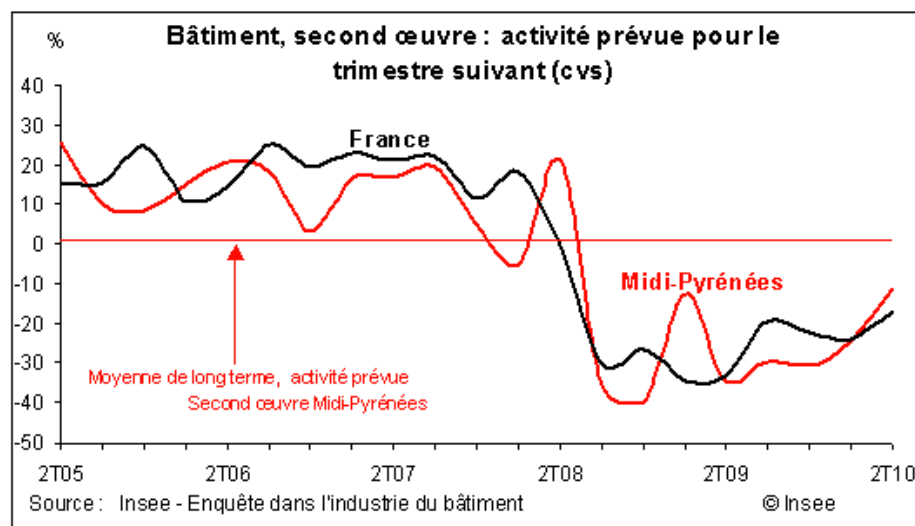
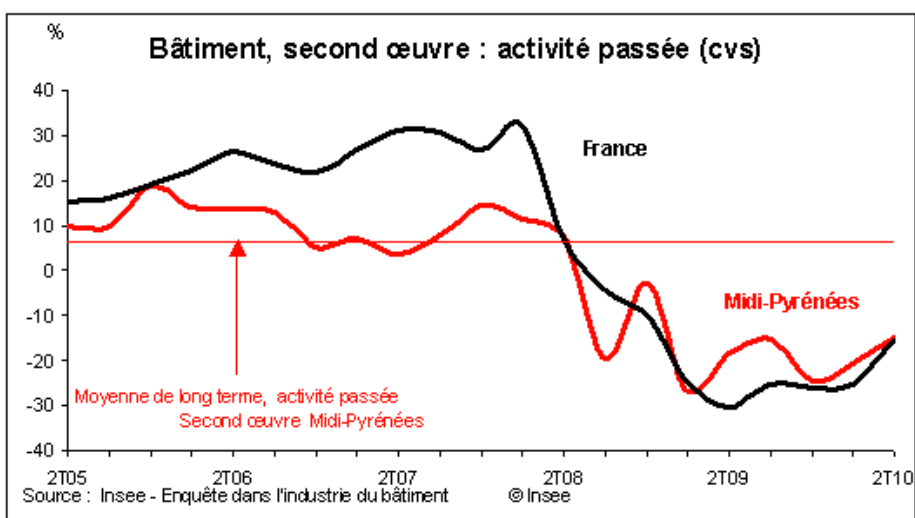
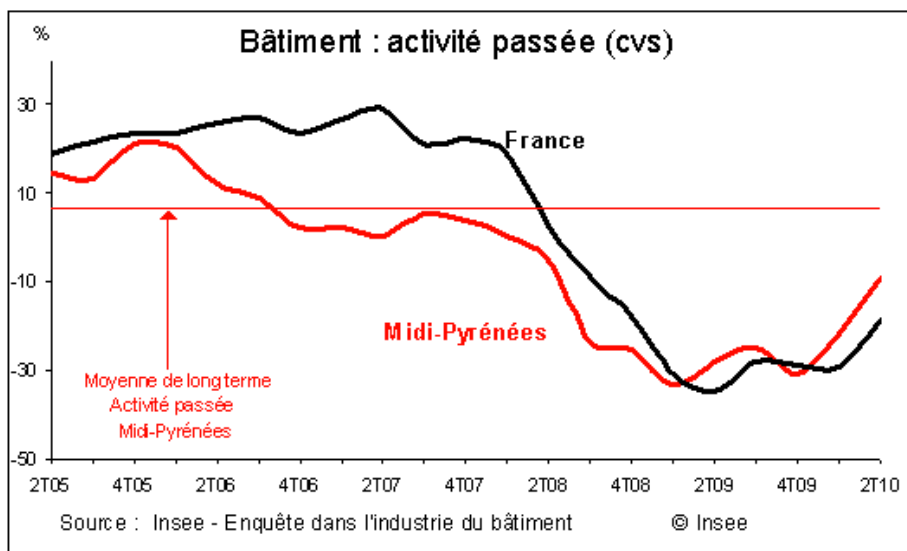
### Créations d'entreprises par secteur d'activité en Midi-Pyrénées

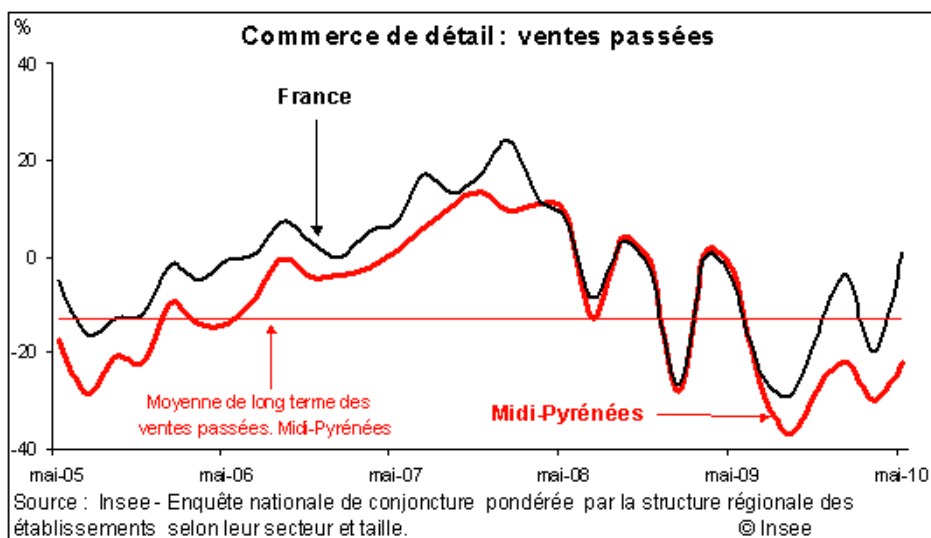
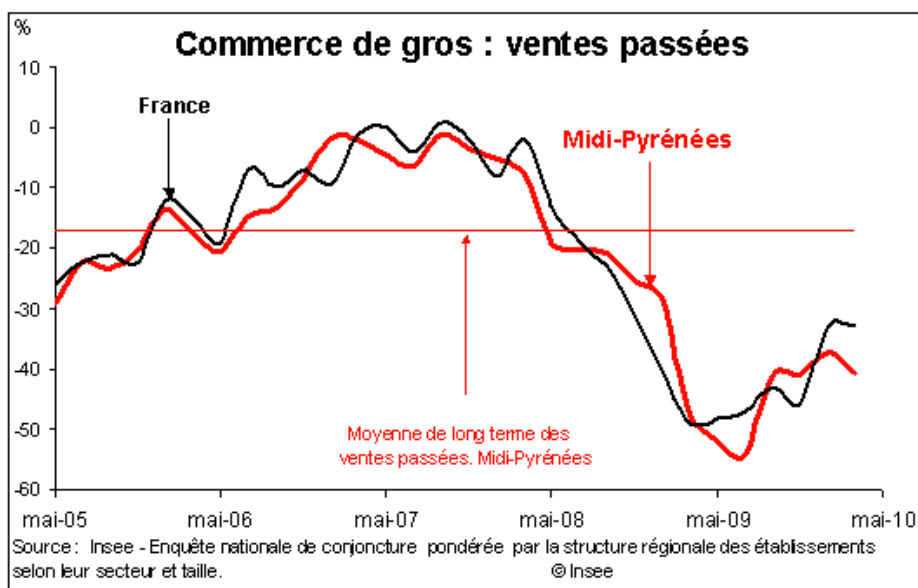
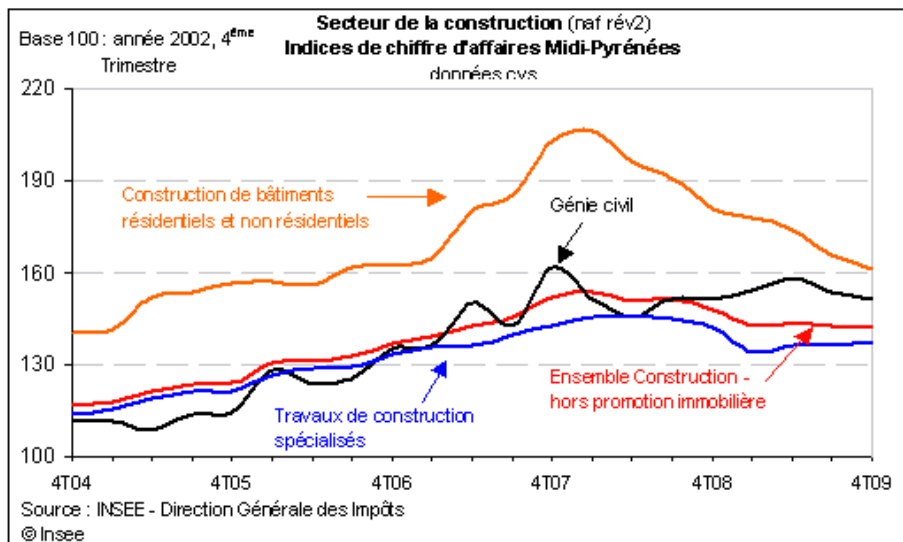
Données CVS-CJO et brutes

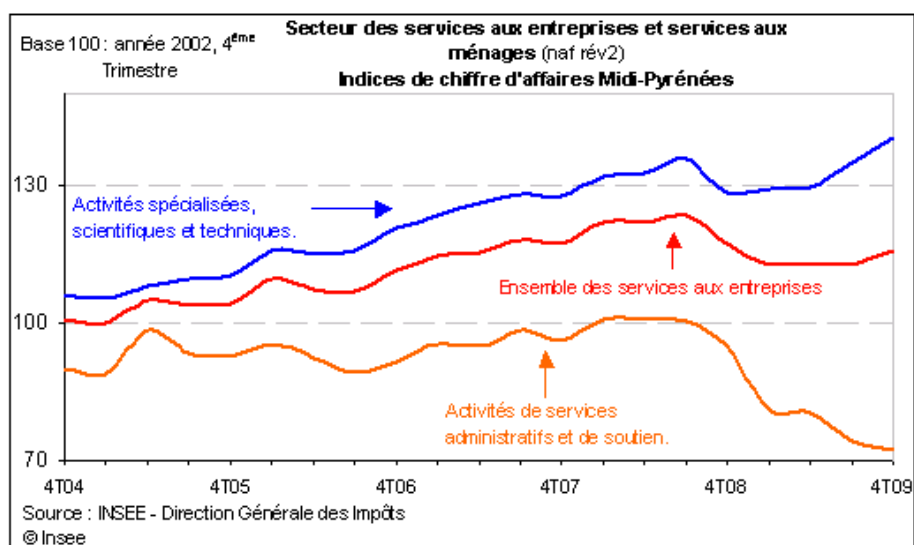
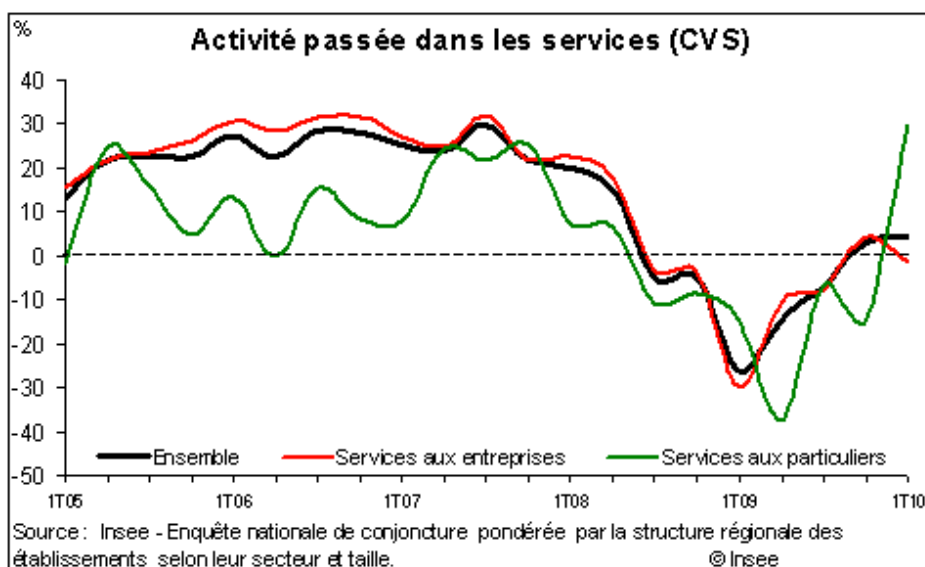
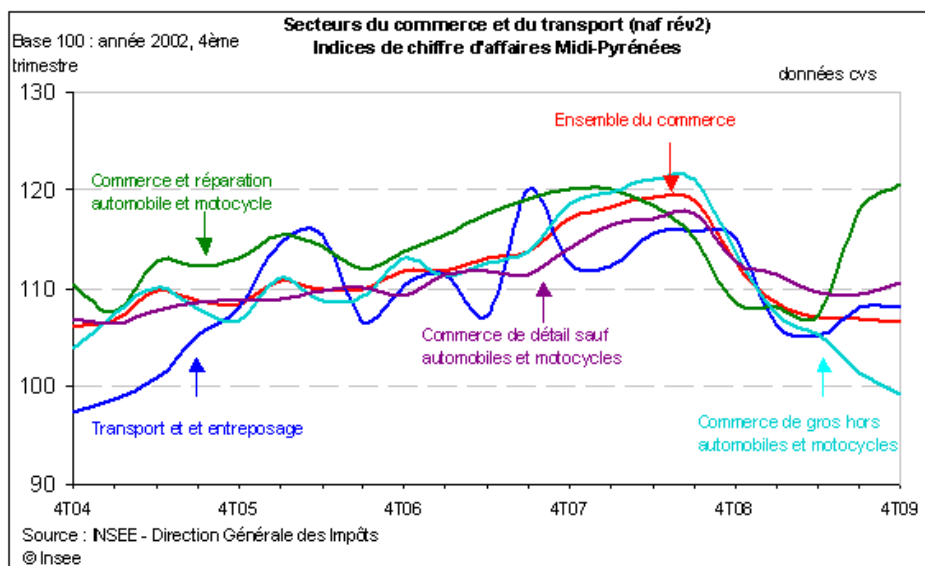


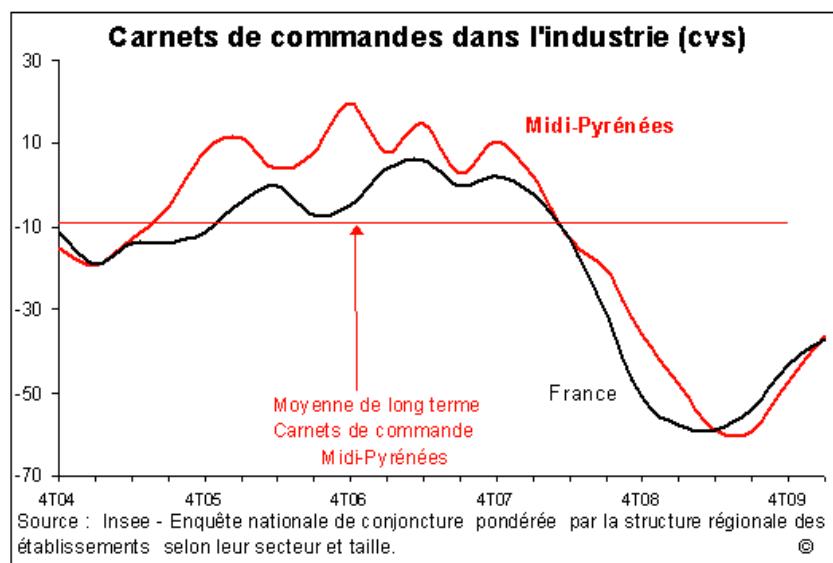
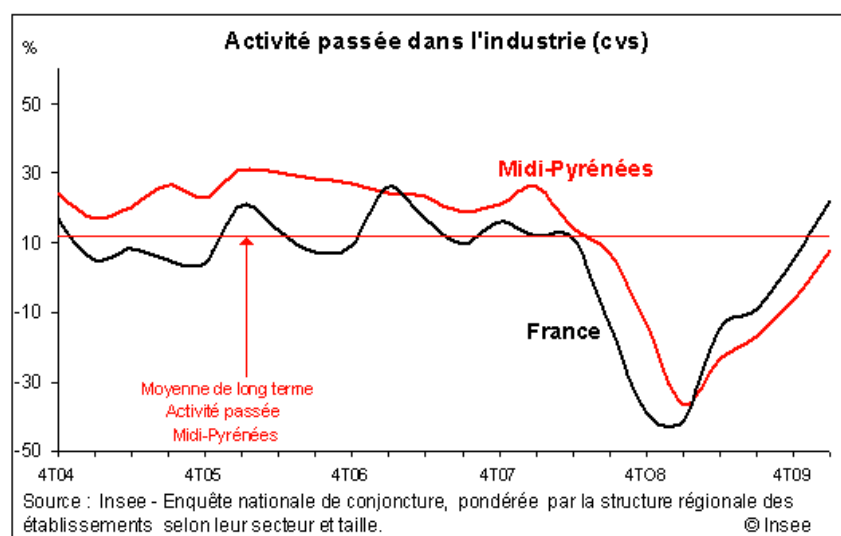
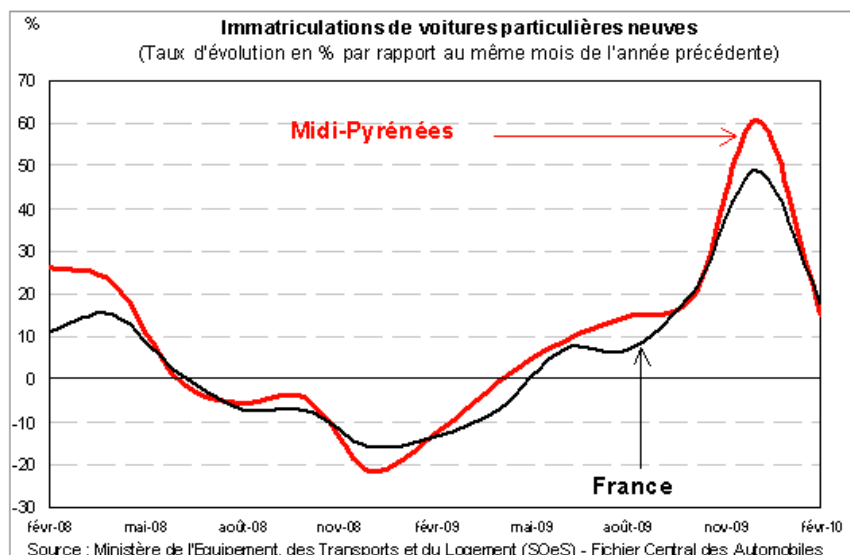
Contribution – La Conjuncture économique, sociale et environnementale de la région  
Midi-Pyrénées en 2010  
Assemblée Plénière du 20 octobre 2010 – CESER Midi-Pyrénées

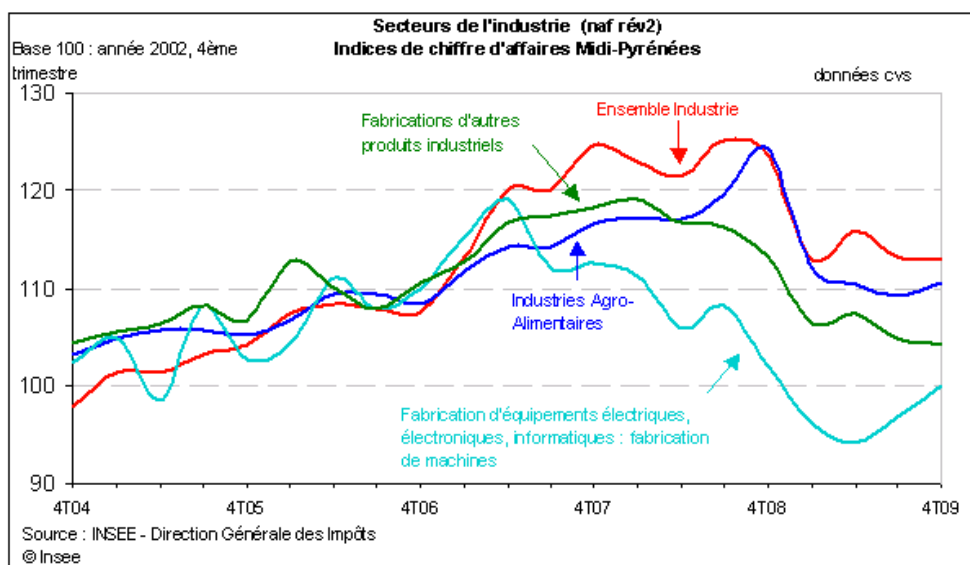
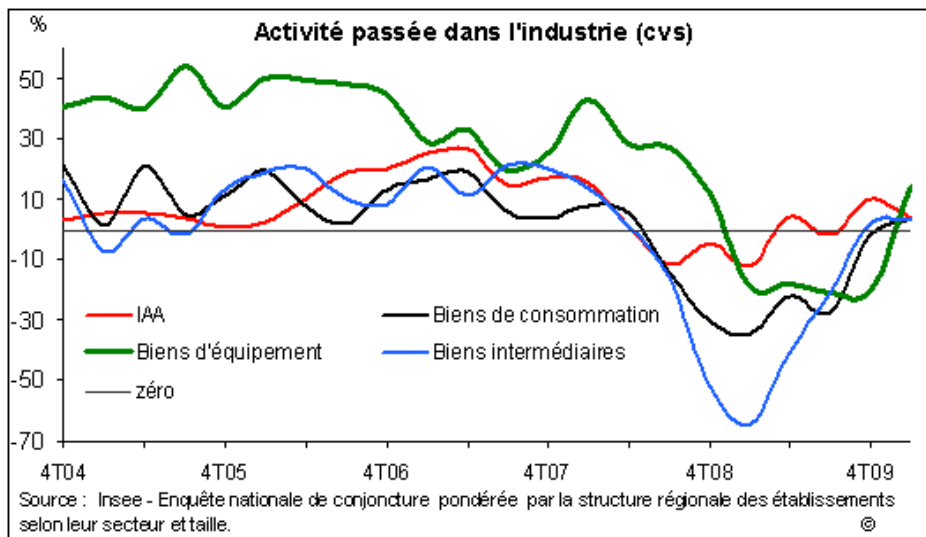
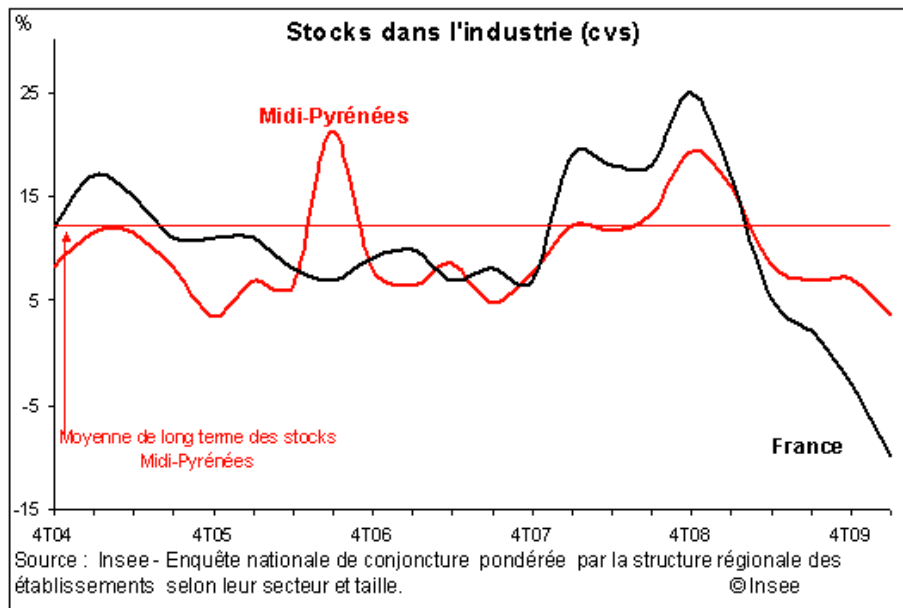






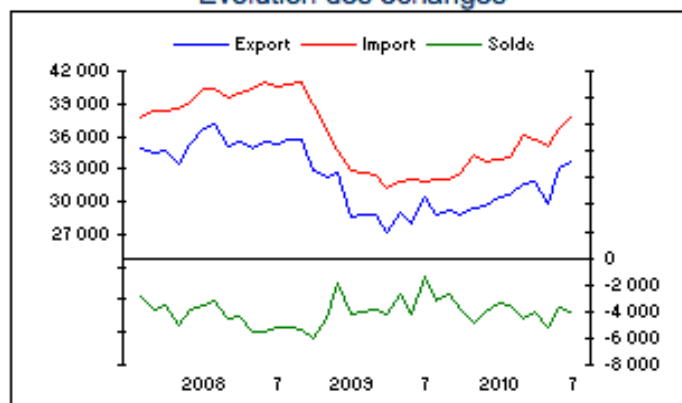




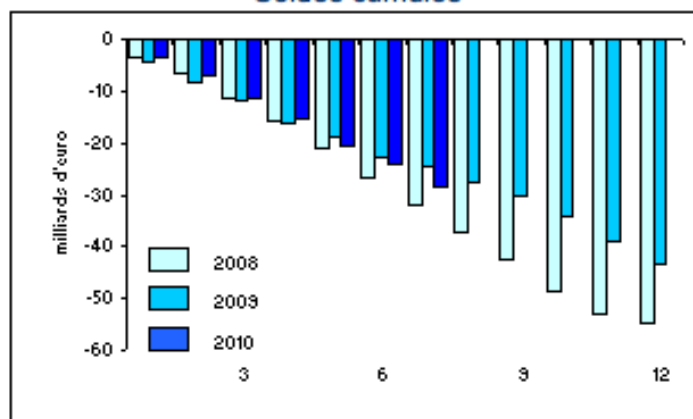


## COMMERCE EXTERIEUR

Evolution des échanges

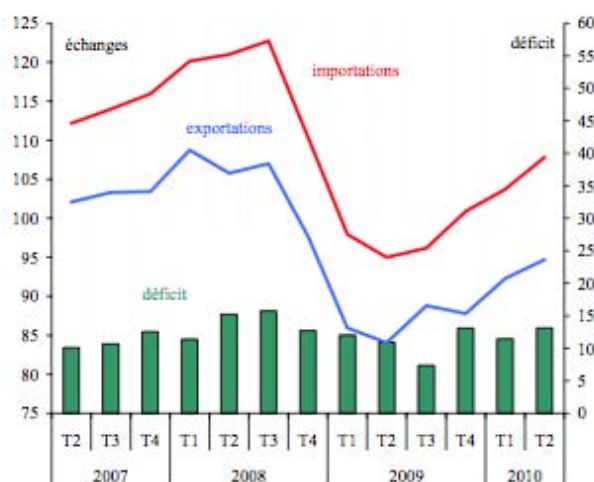


Soldes cumulés



7 mois 2010 : déficit de 28,453 milliards d'euros

Evolution trimestrielle des échanges et déficit commercial (milliards d'euros)



Données estimées FAB-FAB, CVS-CJO  
Source : Douanes

## Aperçu du commerce extérieur de la France en 2009

*données de référence : Juillet 2010*

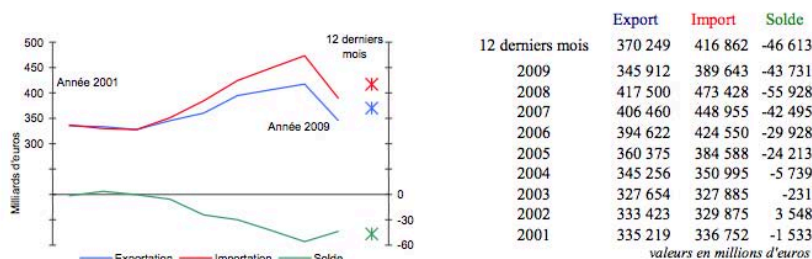
**Place de la France dans le commerce mondial en 2008**  
Données 2008, source : ONU - Commodity Trade Statistics Database (<http://data.un.org/>)

Pays	Allemagne	Chine *	Etats-Unis	Japon	France	Pays-Bas	Italie	Belgique	Canada	Roy.-Uni
Rang Export	1	2	3	4	5	6	7	8	10	11
Rang Import	2	3	1	4	5	8	7	9	10	6

\* non compris HK

### Evolution des échanges de la France (2001 - 2009)

Echanges FAB-FAB y compris matériel militaire



Source : Ministère du Budget des Comptes Publics et de la Réforme de l'Etat

## EN MIDI-PYRENEES

### Répartition départementale du commerce extérieur en Midi-Pyrénées

#### ► Part des départements sur la période 3T2009 - 2T2010

Exportations	%	Importations	%
Ariège	1,0	Ariège	1,6
Aveyron	2,1	Aveyron	1,5
Haute-Garonne	91,3	Haute-Garonne	88,5
Gers	1,1	Gers	1,1
Lot	0,8	Lot	1,0
Hautes-Pyrénées	1,2	Hautes-Pyrénées	1,1
Tarn	1,4	Tarn	3,4
Tarn-et-Garonne	1,2	Tarn-et-Garonne	1,9

#### ► Palmarès produits sur la période 3T2009 - 2T2010

Exportations				Importations			
millions d'euros				millions d'euros			
Nomenclature agrégée A129	valeur	%	rang	Nomenclature agrégée A129	valeur	%	rang
			antérieur*				antérieur*
Produits de la construction aéronautique et spatiale	26 261	81,7	1	Produits de la construction aéronautique et spatiale	14 636	71,4	1
Produits de la culture et de l'élevage	717	2,2	2	Composants et cartes électroniques	474	2,3	6
Appareils de mesure, d'essai, de navig. ; horlogerie	629	2,0	3	Matériel électrique	459	2,2	2
Machines et équipements d'usage général	459	1,4	4	Produits de la construction automobile	289	1,4	10
Composants et cartes électroniques	433	1,3	7	Machines et équipements d'usage général	285	1,4	3
Matériel électrique	389	1,2	5	Produits de la culture et de l'élevage	267	1,3	5
Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	344	1,1	6	Appareils de mesure, d'essai, de navig. ; horlogerie	233	1,1	7
Produits pharmaceutiques	232	0,7	8	Articles d'habillement	232	1,1	9
Produits laitiers et glaces	204	0,6	9	Métaux non ferreux	231	1,1	4
Métaux non ferreux	178	0,6	10	Ouvrages en métaux (coutellerie, outils, quincaill.)	227	1,1	11
Ouvrages en métaux (coutellerie, outils, quincaill.)	168	0,5	12	Chimie de base, mat. plastiques et caoutchouc synth	225	1,1	8
Téléphones et équipements de communication	153	0,5	13	Produits en plastique	206	1,0	12
Produits de l'industrie textile	131	0,4	11	Téléphones et équipements de communication	161	0,8	18
Produits chimiques divers	119	0,4	15	Tabacs manufacturés	156	0,8	16
Chimie de base, mat. plastiques et caoutchouc synth	105	0,3	17	Produits chimiques divers	155	0,8	13
Viande et produits à base de viande	104	0,3	16	Équipements pour automobiles	134	0,7	17
Équipements pour automobiles	99	0,3	22	Produits de l'industrie textile	124	0,6	14
Produits à base de fruits et légumes, y. c. les jus	98	0,3	18	Instruments à usage médical, optique et dentaire	121	0,6	20
Pâte à papier, papier et carton	81	0,3	23	Viande et produits à base de viande	121	0,6	15
Produits de la construction automobile	79	0,2	19	Matériaux de construction et produits minéraux dive	115	0,6	23
autres	1 170	3,6		autres	1 650	8,0	
Total	32 152	100		Total	20 501	100	

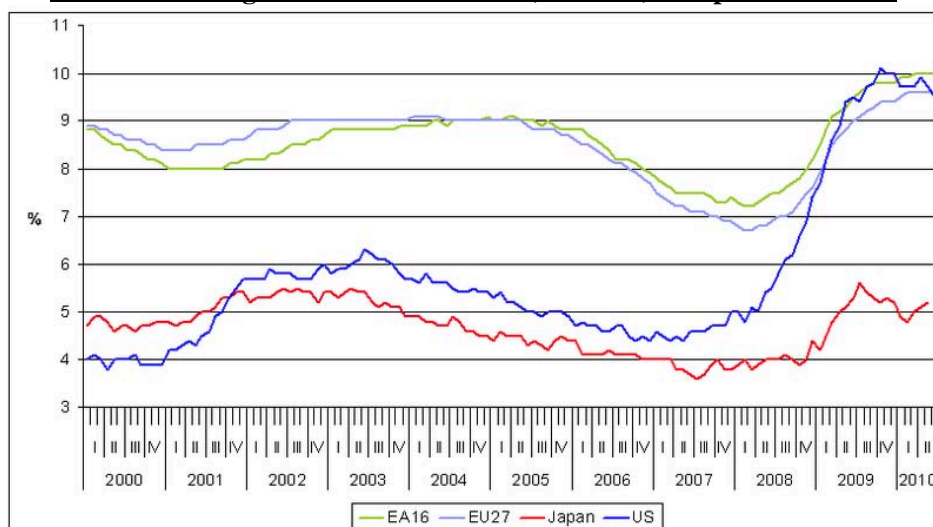
\* période 3T2008 - 2T2009

\* période 3T2008 - 2T2009

Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région  
Midi-Pyrénées en 2010  
Assemblée Plénière du 20 octobre 2010 – CESER Midi-Pyrénées

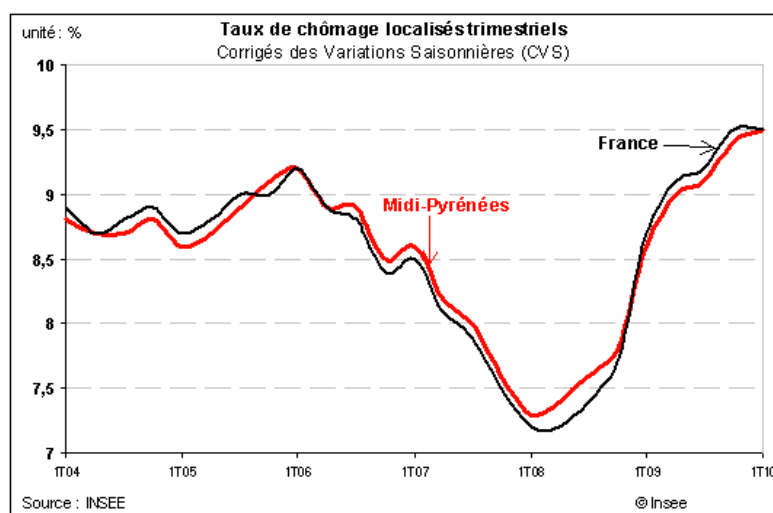
# LA CONJONCTURE SOCIALE

## Taux de chômage dans la zone euro 16, euro 27, le Japon et les USA



Source : Eurostat-septembre 2010

## EN MIDI-PYRENEES



### Demandeurs inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C en Midi-Pyrénées

*Unités : milliers et %*

Données CVS	Juillet 2009	Juin 2010	Juillet 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Ariège	9,4	10,0	10,1	0,2	7,0
Aveyron	10,9	11,8	11,8	-0,2	8,5
Haute-Garonne	81,7	91,0	91,3	0,3	11,7
Gers	8,1	8,8	8,8	0,2	8,4
Lot	8,6	9,2	9,3	1,1	7,5
Hautes-Pyrénées	14,4	15,3	15,5	1,0	7,6
Tarn	23,3	24,6	24,6	-0,2	5,7
Tarn-et-Garonne	14,7	16,3	16,5	1,0	12,2
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>171,0</b>	<b>187,1</b>	<b>187,7</b>	<b>0,4</b>	<b>9,8</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Midi-Pyrénées / Mission synthèse.

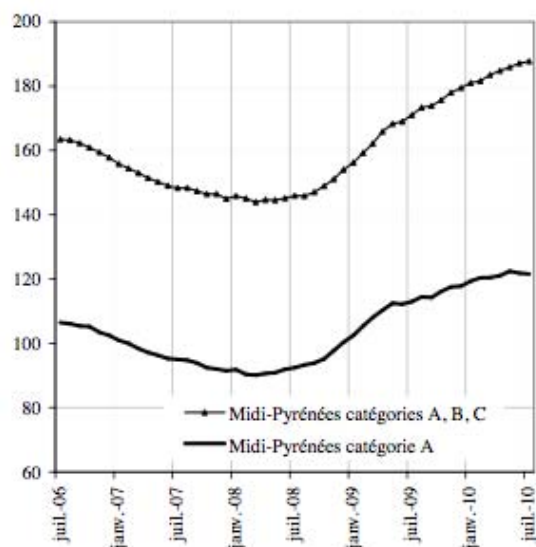
**Taux de chômage localisés  
corrigés des variations saisonnières (CVS)  
Série trimestrielle sur 5 ans**

Unité : %

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	France
2010										
1 <sup>er</sup> trimestre	11,1	6,6	9,6	6,8	9,0	10,7	10,7	11,0	<b>9,5</b>	9,5
2009										
4 <sup>e</sup> trimestre	11,3	6,4	9,5	6,8	8,8	10,6	10,6	11,0	<b>9,4</b>	9,5
3 <sup>e</sup> trimestre	11,0	6,2	9,2	6,5	8,5	10,4	10,4	10,5	<b>9,1</b>	9,2
2 <sup>e</sup> trimestre	10,9	6,2	9,0	6,3	8,3	10,1	10,3	10,3	<b>9,0</b>	9,1
1 <sup>er</sup> trimestre	10,4	5,9	8,6	6,1	7,9	9,5	10,1	10,2	<b>8,6</b>	8,7
2008										
4 <sup>e</sup> trimestre	9,3	5,3	7,9	5,5	7,1	8,2	9,3	9,4	<b>7,8</b>	7,7
3 <sup>e</sup> trimestre	9,0	4,9	7,6	5,3	6,8	8,1	9,0	9,1	<b>7,6</b>	7,4
2 <sup>e</sup> trimestre	8,7	4,8	7,5	5,3	6,7	7,8	8,8	8,7	<b>7,4</b>	7,2
1 <sup>er</sup> trimestre	8,5	4,7	7,5	5,1	6,5	7,7	8,6	8,5	<b>7,3</b>	7,2
2007										
4 <sup>e</sup> trimestre	9,0	4,8	7,8	5,3	6,7	8,3	8,8	8,8	<b>7,6</b>	7,5
3 <sup>e</sup> trimestre	9,3	5,0	8,3	5,6	7,0	8,5	9,2	9,6	<b>8,0</b>	7,9
2 <sup>e</sup> trimestre	9,6	4,9	8,6	5,5	7,1	8,6	9,5	9,7	<b>8,2</b>	8,1
1 <sup>er</sup> trimestre	10,0	5,3	9,0	5,8	7,6	9,1	10,0	10,0	<b>8,6</b>	8,5
2006										
4 <sup>e</sup> trimestre	9,9	5,3	9,0	5,8	7,5	8,9	9,8	9,9	<b>8,5</b>	8,4
3 <sup>e</sup> trimestre	10,3	5,7	9,4	6,1	8,1	9,3	10,3	10,1	<b>8,9</b>	8,8
2 <sup>e</sup> trimestre	10,1	5,7	9,4	6,2	8,2	9,5	10,0	9,9	<b>8,9</b>	8,9
1 <sup>er</sup> trimestre	10,3	5,7	9,8	6,4	8,4	9,6	10,2	10,1	<b>9,2</b>	9,2
2005										
4 <sup>e</sup> trimestre	10,1	5,5	9,8	6,3	8,2	9,4	9,9	10,0	<b>9,1</b>	9,0
3 <sup>e</sup> trimestre	10,1	5,4	9,6	6,2	8,0	9,5	9,7	9,7	<b>8,9</b>	9,0
2 <sup>e</sup> trimestre	9,7	5,2	9,5	5,9	7,8	9,2	9,4	9,4	<b>8,7</b>	8,8
1 <sup>er</sup> trimestre	9,5	5,2	9,3	5,8	7,6	9,0	9,2	9,2	<b>8,6</b>	8,7

Série entièrement révisée depuis 1982 suite au changement de méthodologie  
Série corrigée des variations saisonnières  
Source : Insee

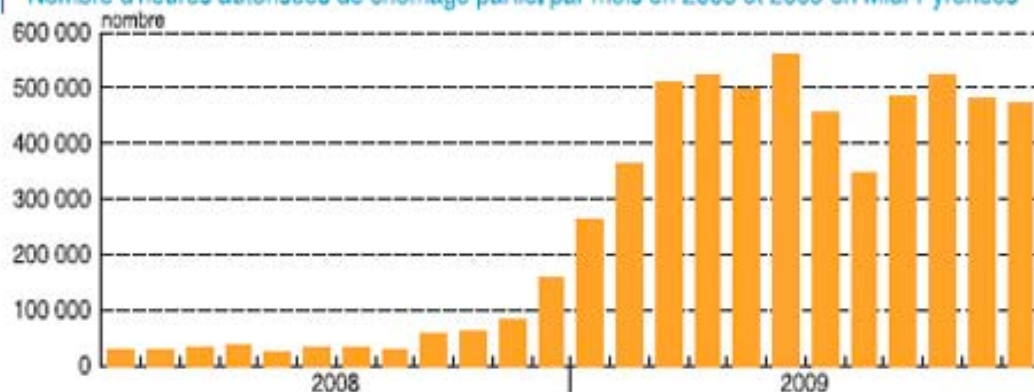
**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi  
Catégories A et A, B, C (cvs en milliers)**



Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région  
Midi-Pyrénées en 2010  
Assemblée Plénière du 20 octobre 2010 – CESER Midi-Pyrénées

## Explosion du chômage partiel depuis le début 2009

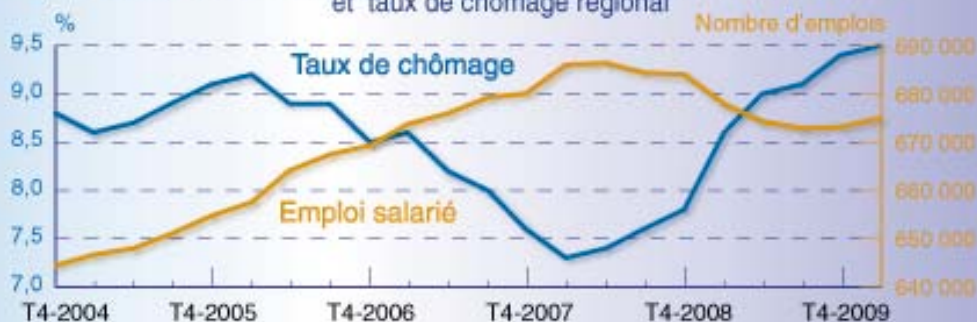
Nombre d'heures autorisées de chômage partiel par mois en 2008 et 2009 en Midi-Pyrénées



Source : DGEFP - Extraction Sirex du 1<sup>er</sup> mars 2010

## Moindre dégradation du marché du travail en Midi-Pyrénées début 2010

Nombre d'emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles et taux de chômage régional



Source : Insee - Estimations d'emploi et taux de chômage localisés

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

Unités : milliers et %

Données CVS	Juillet 2009	Juin 2010	Juillet 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Midi-Pyrénées</b>					
Hommes	80,7	88,9	<b>89,1</b>	0,3	10,5
Femmes	90,4	98,2	<b>98,6</b>	0,4	9,1
Moins de 25 ans	27,5	29,3	<b>29,4</b>	0,3	6,8
Entre 25 et 49 ans	115,4	124,9	<b>125,1</b>	0,1	8,4
50 ans et plus	28,1	32,9	<b>33,3</b>	1,3	18,4
Hommes de moins de 25 ans	13,7	14,5	<b>14,5</b>	0,0	5,8
Hommes de 25 à 49 ans	54,1	59,2	<b>59,3</b>	0,1	9,5
Hommes de 50 ans et plus	12,9	15,2	<b>15,4</b>	1,1	19,4
Femmes de moins de 25 ans	13,8	14,8	<b>14,9</b>	0,5	7,7
Femmes de 25 à 49 ans	61,3	65,7	<b>65,8</b>	0,1	7,3
Femmes de 50 ans et plus	15,2	17,6	<b>17,9</b>	1,4	17,6
<b>Ensemble des catégories A, B, C</b>	171,0	187,1	<b>187,7</b>	0,4	9,8

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Midi-Pyrénées / Mission synthèse.

# SURENDETTEMENT

## EN FRANCE

### Baromètre du surendettement à fin juin 2010

#### I- Flux d'entrée et de sortie des dossiers de surendettement au cours des cinq dernières années (en unités)

	de juillet 2005 à juin 2006	de juillet 2006 à juin 2007	de juillet 2007 à juin 2008	de juillet 2008 à juin 2009	de juillet 2009 à juin 2010	total à fin juin 2010
<b>ENTREES</b>						
Dossiers déposés	184 427	184 387	182 341	205 297	218 042	974 494
Dossiers recevables	160 111	153 463	156 935	169 591	184 616	824 716
<b>SORTIES</b>						
Plans conventionnels conclus	98 405	86 448	86 718	88 393	97 200	457 164
Clôtures de procédure (après décision de recevabilité)	5 932	5 669	4 577	3 729	3 845	23 752
Recommandations élaborées par les commissions et homologuées par les juges	29 759	28 046	35 261	35 841	38 451	167 358
Décisions d'orientation vers la PRP acceptées par les débiteurs	21 505	26 377	29 954	37 708	44 183	159 727

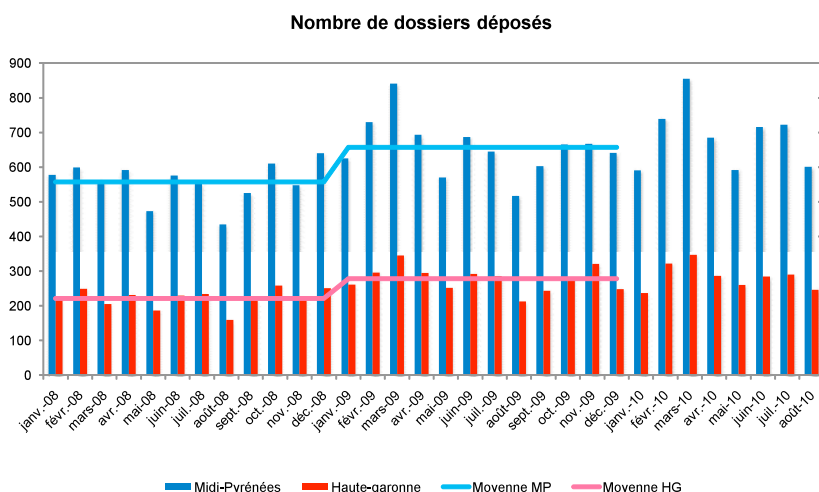
#### II- Nombre de ménages en situation de désendettement source FICP(en unités)

juillet 2009	août 2009	septembre 2009	octobre 2009	novembre 2009	décembre 2009	janvier 2010	février 2010	mars 2010	avril 2010	mai 2010	juin 2010
742 748	743 822	744 189	746 747	749 535	751 289	753 909	759 099	768 123	771 815	774 243	778 452

Source : Banque de France

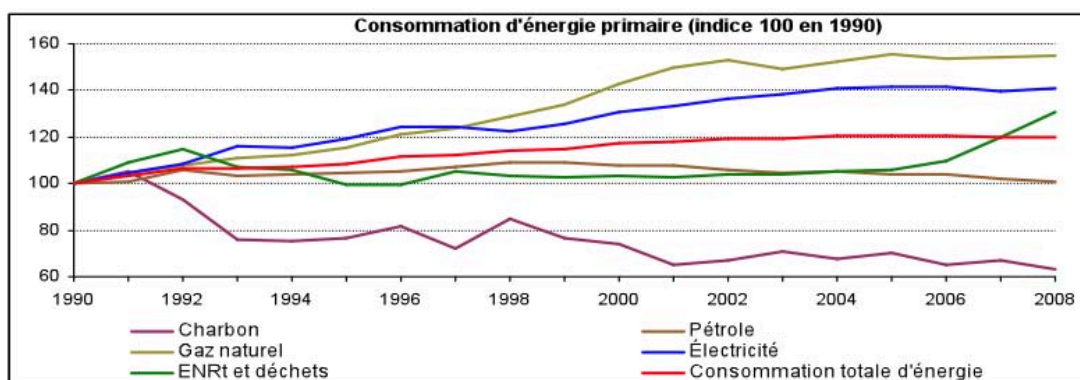
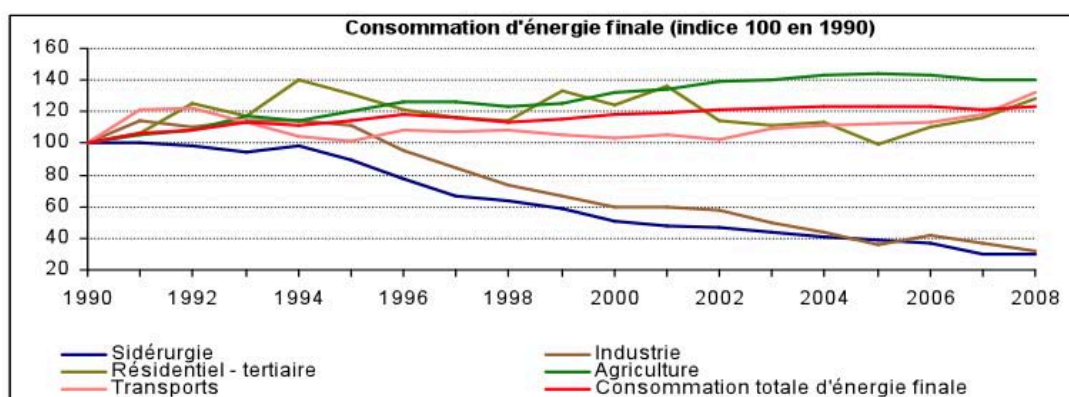
## EN MIDI-PYRENEES

### Légère hausse du rythme mensuel de dépôt des dossiers de surendettement à un an d'intervalle

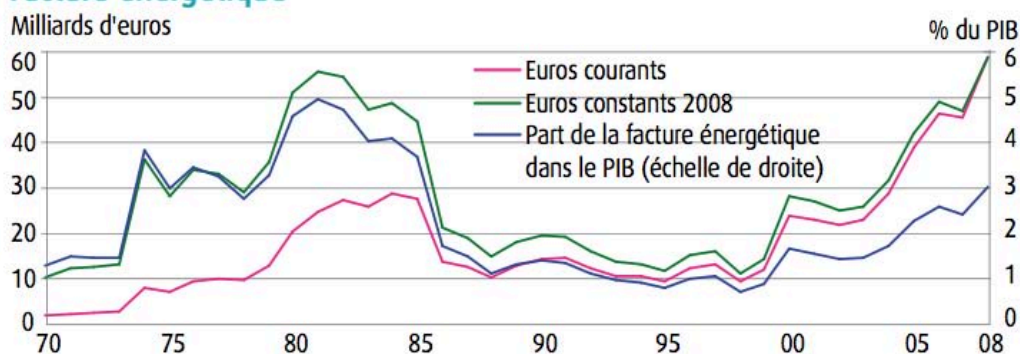


Source : Banque de France

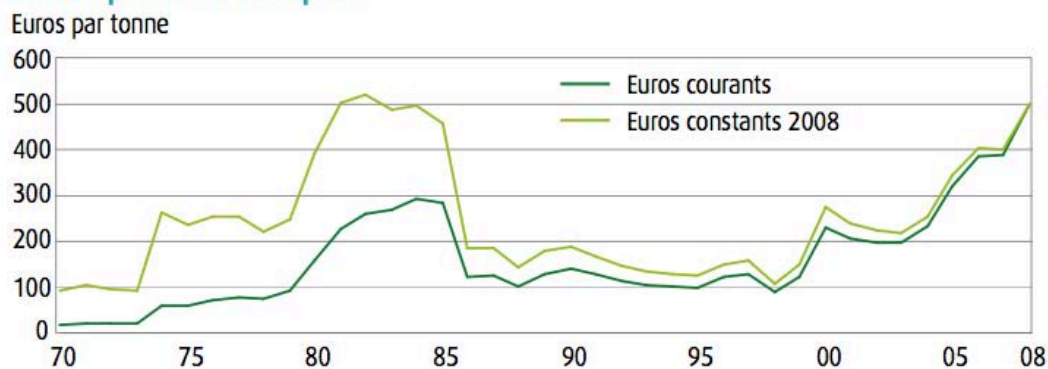
## LA CONJONCTURE ENVIRONNEMENTALE



### Facture énergétique



### Prix du pétrole brut importé



*Source : Service statistique du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer septembre 2010*

Contribution – La Conjuncture économique, sociale et environnementale de la région  
Midi-Pyrénées en 2010

Assemblée Plénière du 20 octobre 2010 – CESER Midi-Pyrénées

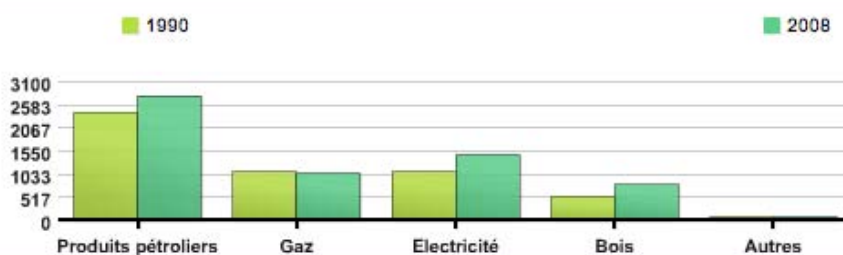
## EN MIDI-PYRENEES

Evolution des consommations énergétiques en Midi-Pyrénées pour la période 1990-2008



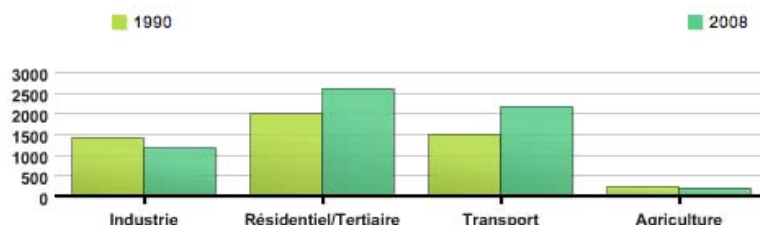
1990 : 2,1 tep/hab (2,4 en France)  
 1999 : 2,3 tep/hab (2,7 en France)  
 2008 : 2,2 tep/hab (2,6 en France)

Consommation d'énergie finale par type énergie  
 Evolution 1990-2008 en Midi-Pyrénées (en ktep)



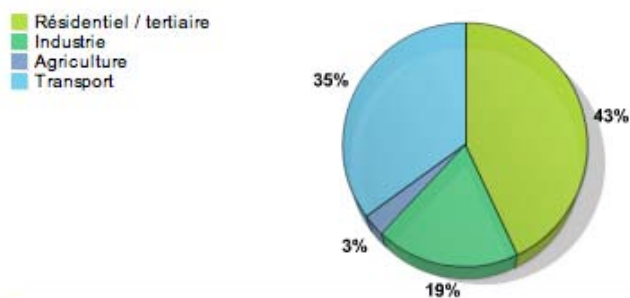
Consommation d'énergie finale en 1990 : 5,2 Mtep  
 Consommation d'énergie finale en 2008 : 6,1 Mtep  
 Evolution + 19% soit 1% par an

Consommation d'énergie finale par secteur d'activité  
 Evolution 1990-2008 en Midi-Pyrénées (en ktep)



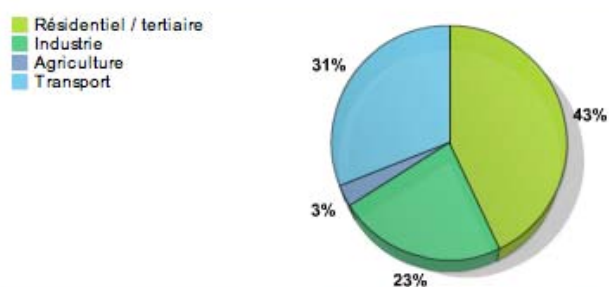
Consommation d'énergie finale en 1990 : 5,2 Mtep  
 Consommation d'énergie finale en 2008 : 6,1 Mtep  
 Evolution + 19% soit 1% par an

Consommation d'énergie finale par secteur  
 Situation de Midi-Pyrénées en 2008



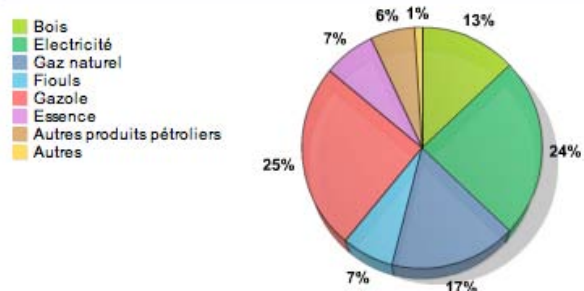
Consommation d'énergie finale de Midi-Pyrénées en 2008 : 6,1 Mtep

**Consommation d'énergie finale par secteur  
Situation de la France en 2008**



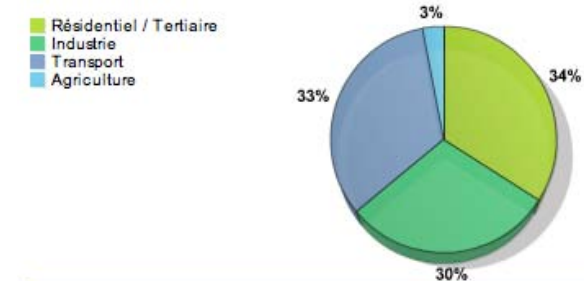
Consommation d'énergie finale en 2008 en France: 159,9Mtep

**Consommation d'énergie finale par type d'énergie en 2008 pour Midi-Pyrénées**



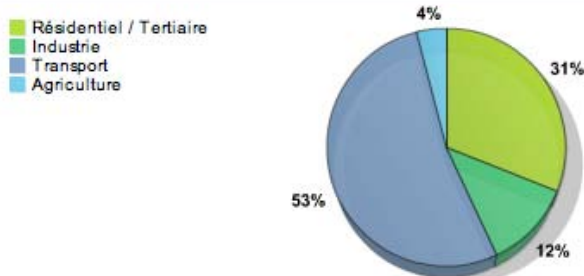
Consommation d'énergie finale régionale en 2008 : 6,1 Mtep

**Emissions de CO2 par secteur en France en 2008**



En 2008 en France, 382 Mt de CO2 ont été émises (AIE).  
Seules les émissions de CO2 liées à la consommation énergétique nationale sont considérées dans ce graphique.

**Emissions de CO2 par secteur en Midi-Pyrénées en 2008**



En 2008 en Midi-Pyrénées, 12,6 Mt de CO2 ont été émises.  
Seules les émissions de CO2 liées à la consommation énergétique régionale sont considérées dans ce graphique.